

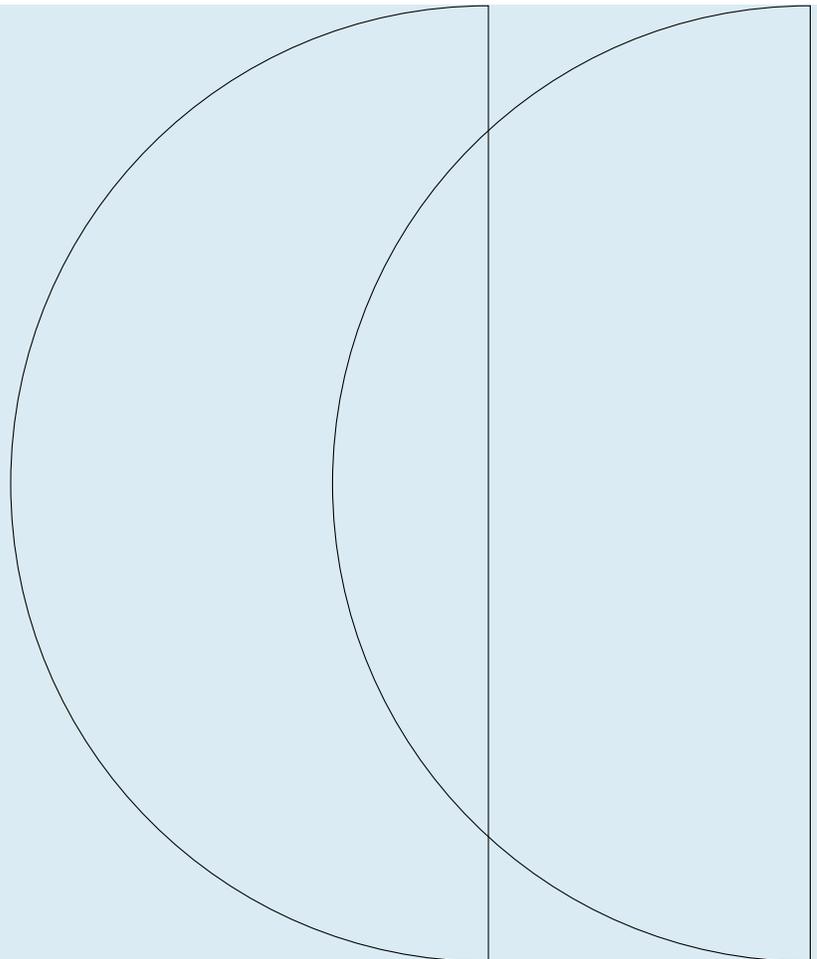


Rapport d'investissement durable 2021

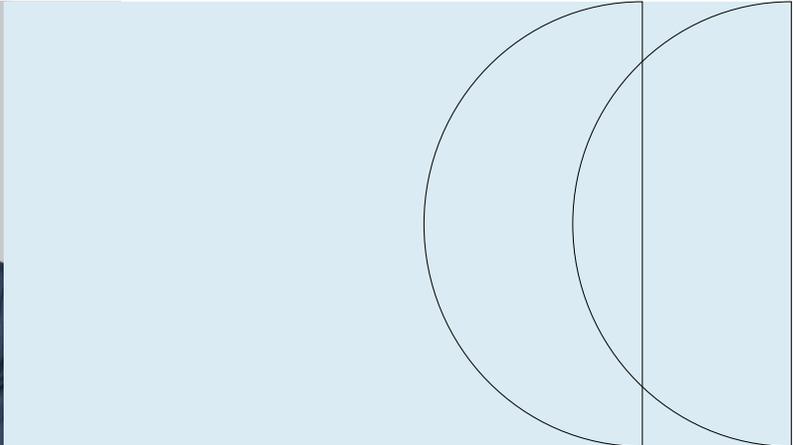


2	Message du président et chef de la direction	14	Rehausser notre ambition climatique
4	Faits saillants 2021	26	Des initiatives internationales d'envergure
6	Déployer du capital constructif	28	Contribuer à une société plus équitable
7	Contribuer au dynamisme de l'économie québécoise	38	Encourager l'adoption de saines pratiques de gouvernance
8	Notre approche	44	Annexes

Nous posons des gestes concrets
en ayant à cœur le bien-être
des communautés partout
où nous investissons.



Message du président et chef de la direction



Cette année encore, je suis fier du travail accompli par nos équipes. À travers l'ensemble de nos activités, nous avons rehaussé notre ambition en investissement durable.

Au cours des deux dernières années, les crises géopolitiques, économiques, sociales et climatiques se sont superposées, avec en arrière-plan une situation pandémique qui s'est prolongée. Et 2022 débute sur des scènes insensées, avec la guerre en Ukraine qui vient bouleverser l'équilibre mondial.

Dans un tel contexte, j'ai la ferme conviction que nous devons rester concentrés sur nos objectifs à long terme : investir notre capital constructif pour créer de la valeur pour nos déposants et au sein des collectivités où nous sommes présents.

UNE URGENCE D'AGIR

Concrètement, cela signifie que nous plaçons les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cœur de toutes nos décisions. Nous avons été parmi les premiers à l'affirmer : ceux-ci constituent des risques à considérer, mais aussi et surtout des occasions d'investissement. D'ailleurs, ces questions mobilisent les agendas des grands rendez-vous

internationaux, illustrant ainsi toute leur importance. À la COP26, le mot d'ordre était clair : il faut engager l'économie réelle sur la voie de la décarbonation tout en mettant en place une transition juste. Parce que la prochaine décennie sera cruciale.

Nous portons donc notre action encore plus loin, en innovant et en agissant de façon pragmatique. En septembre dernier, nous avons présenté notre ambition climatique renouvelée. Celle-ci inclut la sortie du secteur de la production pétrolière d'ici la fin de 2022, le rehaussement des cibles de réduction de notre intensité carbone et de croissance de nos actifs sobres en carbone, ainsi que la création d'une enveloppe de 10 G\$ visant à soutenir la transition des grands émetteurs. Notre objectif : détenir un portefeuille net-zéro d'ici 2050. Les mesures que nous prenons aujourd'hui contribueront à bâtir un futur plus durable. C'est pourquoi nos équipes continuent de travailler avec nos entreprises en portefeuille et aux côtés de nos pairs pour faire progresser les enjeux ESG à travers l'ensemble des secteurs de l'économie.

MISER SUR LES GENS

Parce que nos talents sont notre actif le plus précieux, nous consacrons des efforts soutenus à leur recrutement et à leur développement ainsi qu'à l'implantation d'une culture inclusive où chaque personne peut réaliser son plein potentiel. Cela ne fait aucun doute pour moi : la composition de nos équipes est le reflet de notre avenir. La pluralité des origines, des expériences et des perspectives nous pousse à aller de l'avant et à innover. Cela nous aide à mieux comprendre le monde dans lequel nous évoluons. Nous encourageons constamment nos partenaires à intégrer ces éléments dans leurs propres pratiques. Nous sommes convaincus que cela contribue à la valeur des entreprises et des communautés. Ces discussions occupent une place centrale dans nos activités au quotidien.

UNE RESPONSABILITÉ FISCALE

En tant qu'investisseur mondial, nous avons un rôle important à jouer pour lutter contre la planification fiscale abusive. À ce titre, nous avons salué l'accord historique entre plus de 130 pays et juridictions qui instaure un taux d'imposition minimal de 15 % pour les multinationales dès 2023. Dans les mois précédant cette annonce, nous avons adopté un engagement en matière fiscale aligné sur cette référence internationale. Ainsi, nous avons poursuivi notre rigoureux travail d'analyse pour identifier les situations qui exigeaient notre intervention et avons agi rapidement et avec conviction.

UNE ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE DYNAMIQUE

Rien n'illustre mieux l'étendue de notre approche durable que le rôle que nous jouons dans le développement de l'économie du Québec. Nos actifs ont atteint un sommet de 78 G\$ cette année. Notre ambition se décline dans des investissements majeurs dans les énergies renouvelables, les infrastructures et le transport collectif. De plus, nous continuons d'appuyer la recherche universitaire en lien avec les questions ESG. Nous avons aussi pris l'engagement de former nos entreprises et gestionnaires de fonds d'ici à l'intégration de ces facteurs dans leurs activités afin de les positionner favorablement sur les scènes locale et internationale.

TOURNÉS VERS L'AVENIR

Pour répondre aux défis mondiaux d'aujourd'hui et déployer des solutions concrètes, nous devons miser sur la collaboration des investisseurs, des entreprises et des gouvernements. J'en suis convaincu, les situations que nous traversons – la pandémie, l'urgence climatique, le virage numérique, l'instabilité géopolitique – représentent certes de grands défis, mais révèlent aussi notre capacité à innover et notre résilience collective. C'est pourquoi nous continuerons de poser des gestes porteurs pour être à la hauteur de la confiance que des millions de Québécoises et de Québécois nous accordent, avec la volonté ferme de continuer d'arrimer performance et progrès.



Charles Emond

Président et chef de la direction

Faits saillants 2021

Nous contribuons à six objectifs de développement durable des Nations Unies



Environnement

Une nouvelle stratégie climatique ambitieuse pour atteindre notre objectif net-zéro d'ici 2050 et renforcer notre leadership en matière de climat

Les quatre piliers de notre stratégie climatique

54 G\$

en actifs sobres en carbone d'ici 2025

60%

de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 par rapport à 2017

10 G\$

enveloppe de transition pour décarboner les secteurs les plus émetteurs

2022

compléter notre sortie de la production de pétrole

Résultats 2021

39 G\$

en actifs sobres en carbone

49%

de réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille par rapport à 2017

79%

de notre portefeuille est composé d'actifs sobres ou faibles en carbone

Social

Un appui renouvelé à nos priorités sociales afin de contribuer à une société plus équitable

Équité, diversité et inclusion

Des actions pour accroître la diversité au sein de nos équipes

39%

représentation féminine
au comité de direction*

25%

représentation féminine
dans nos postes en investissement*

* au 31 décembre 2021

Fiscalité

Une revue exhaustive de nos actifs

1 600

dossiers analysés en lien avec
les meilleures pratiques fiscales

Gouvernance

De saines pratiques de gouvernance pour assurer la performance à long terme

194

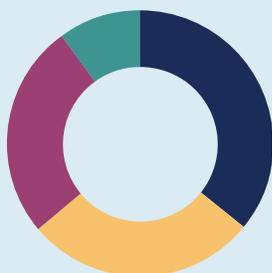
entreprises avec qui nous avons
échangé sur les enjeux ESG

57 008

votes sur des propositions dans le cadre
de 5 762 assemblées d'actionnaires

398

analyses de risques technologiques



Principaux thèmes discutés avec nos entreprises en portefeuille



Déployer du capital constructif

Nous sommes un groupe mondial d'investissement avec un actif net de 420 milliards de dollars investis dans tous les grands marchés pour plus d'une quarantaine de régimes de retraite et d'assurance publics et parapublics du Québec.

Notre mission : assurer la pérennité des fonds de nos déposants et des retraites de plus de six millions de Québécoises et de Québécois tout en contribuant à bâtir une économie dynamique, compétitive et durable.

Actif net

420 G\$

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Résultats sur cinq ans

8,9%

RENDEMENT ANNUALISÉ

Résultats sur dix ans

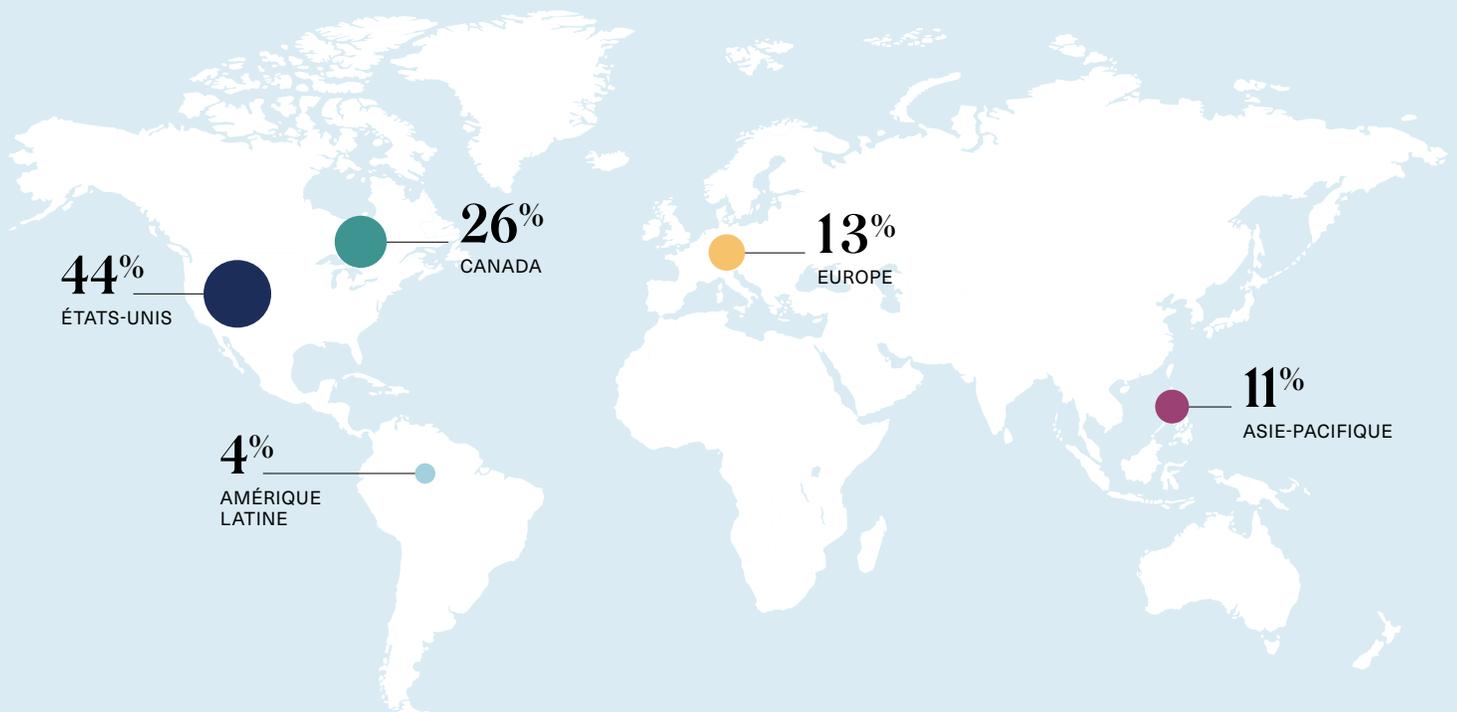
9,6%

RENDEMENT ANNUALISÉ

FIGURE 1

Un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale

AU 31 DÉCEMBRE 2021



Contribuer au dynamisme de l'économie québécoise

Par notre mission, nous avons un impact réel sur la croissance des entreprises du Québec tout en répondant aux besoins de nos déposants. Nous les accompagnons dans leurs réflexions stratégiques en mettant notre expertise et notre capital à leur disposition.

DÉVELOPPER NOS ENTREPRISES

Notre large réseau autant au Québec qu'à travers le monde, ainsi que nos initiatives visant à appuyer l'écosystème entrepreneurial québécois, accélèrent le développement des entreprises et contribuent à les positionner favorablement sur la scène internationale. Notre approche permet aussi de les sensibiliser aux enjeux qui nous sont prioritaires, notamment ceux touchant les facteurs ESG.

UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC NOS DÉPOSANTS

Fondée sur l'écoute, la transparence et la collaboration, notre relation avec nos déposants repose sur une compréhension des rôles et des responsabilités de chacun. Nous échangeons avec eux sur nos priorités d'investissement et nos stratégies en matière de climat, d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que de gouvernance. Nous jouons également un rôle de conseiller et les appuyons dans la construction de leur portefeuille en fonction de leurs besoins.

Hausse historique de l'actif total au Québec

+10 G\$

SUR UN AN

6,5 G\$

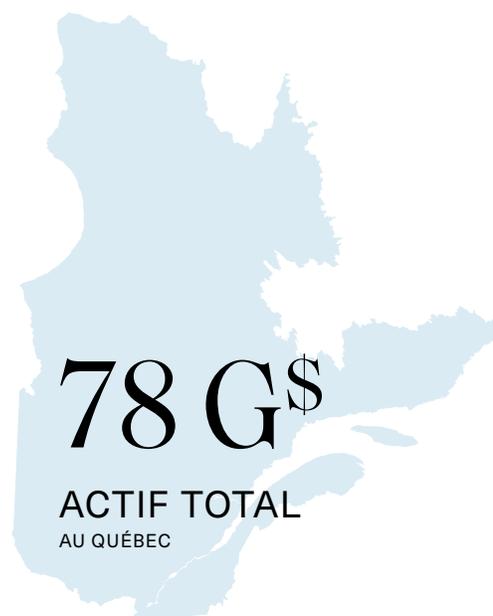
NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
ET ENGAGEMENTS EN 2021

60 G\$

DANS LE SECTEUR PRIVÉ QUÉBÉCOIS

Notre objectif

Saisir les occasions d'investissement porteuses afin de répondre aux besoins à long terme de nos déposants.



Notre approche

Investir de façon durable, c'est aller plus loin pour créer de la valeur tout en générant un impact positif pour les communautés où nous investissons.

Notre ambition en investissement durable couvre toutes nos activités et notre portefeuille global afin de contribuer au dynamisme d'une économie plus saine à long terme. Nous appuyons nos entreprises en portefeuille dans la création de valeur durable, en misant sur des occasions d'affaires porteuses de croissance et de performance. C'est ainsi que notre capital constructif prend tout son sens.

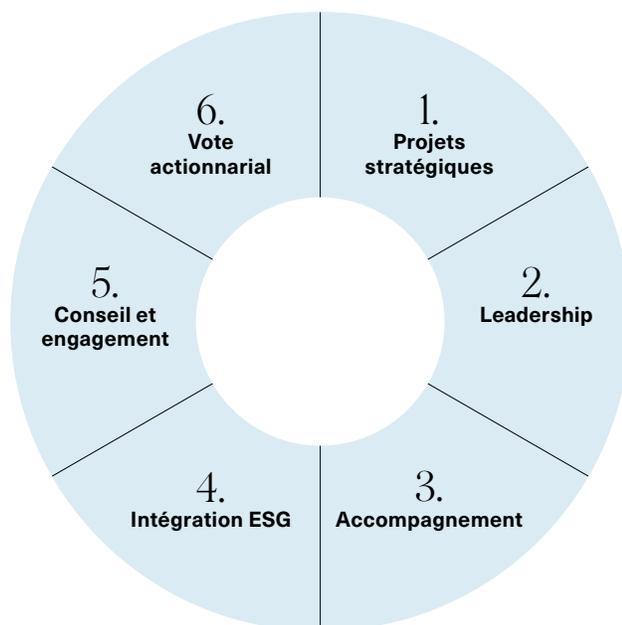
Pour déployer notre stratégie, nous avons défini des leviers d'action qui nous permettent d'agir à tous les niveaux (figure 2).

Notre conviction

L'investissement durable est une orientation clé qui génère de la valeur pour toute notre organisation.

FIGURE 2

NOS SIX LEVIERS D'INFLUENCE EN INVESTISSEMENT DURABLE



1. PROJETS STRATÉGIQUES

Déploiement de stratégies, de politiques et d'initiatives visant à affirmer notre ambition en investissement durable

2. LEADERSHIP

Initiatives de rayonnement au Québec et à l'international et engagement dans des plateformes collaboratives aux côtés de nos pairs et de l'écosystème financier

3. ACCOMPAGNEMENT

Rôle-conseil auprès de nos équipes dans le cadre d'occasions d'investissement durable et auprès de nos administrateurs.rice.s désignés et de nos partenaires opérationnels pour approfondir leur compréhension des enjeux ESG

4. INTÉGRATION ESG

Évaluation de la performance ESG intégrée au processus d'analyses et de décisions d'investissement

5. CONSEIL ET ENGAGEMENT

Dialogue continu avec nos sociétés en portefeuille et gestionnaires externes pour promouvoir les meilleures pratiques ESG et la création de valeur

6. VOTE ACTIONNARIAL

Exercice de notre droit de vote à titre d'actionnaire conformément à nos convictions et priorités en investissement durable

1. Projets stratégiques

AMBITION EN INVESTISSEMENT DURABLE

Déterminée à accroître la portée de ses actions, la CDPQ a approfondi son approche en investissement durable en 2021 aux niveaux stratégique et opérationnel. Notre ambition est non seulement d'anticiper les risques ESG, mais aussi de cibler des occasions d'investissement, tout en créant de la valeur pour nos déposants. Les facteurs ESG sont pleinement intégrés à la gestion des différentes catégories d'actifs et à la culture de nos équipes d'investissement.

MISE À JOUR DE NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURABLE

En 2021, nous avons révisé et bonifié notre [politique d'investissement durable](#) afin :

- d'exposer nos objectifs, convictions et priorités en la matière;
- de décrire les principes généraux qui encadrent nos leviers d'action;
- de communiquer nos attentes envers nos sociétés en portefeuille et nos gestionnaires externes;
- d'éclairer nos décisions et d'assurer un positionnement efficace de nos portefeuilles.



Crédit photo : C. Fleury / Alstom

Émission d'obligations vertes

En mai 2021, la CDPQ a lancé son nouveau programme d'obligations vertes, accompagné d'une première émission d'un montant de 1 G\$ US. Conformément à nos engagements en matière de changements climatiques, nous avons mis sur pied un [cadre de référence](#) qui respecte les meilleures pratiques et les Principes applicables aux obligations vertes de l'[International Capital Market Association](#) (ICMA).

Le produit des émissions sera affecté à une sélection d'investissements durables, comme les énergies renouvelables, le transport vert et l'efficacité énergétique. De plus, un groupe de travail a été formé pour superviser la sélection et l'évaluation des projets admissibles. Nous publierons également un rapport sur les retombées des obligations émises.

2. Leadership

INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)

En 2021, l'[International Financial Reporting Standards Foundation](#) (IFRS) a entamé un important processus de consultation pour la création de l'ISSB, une nouvelle organisation qui vise à élaborer un cadre de référence global et des normes de divulgation sur les facteurs ESG. Aux côtés de partenaires, la CDPQ a participé à l'appel de candidatures pour déterminer les villes d'accueil d'un des bureaux de l'organisation. Grâce à leur travail diligent, Montréal a été sélectionnée. Cette nomination témoigne de l'expertise locale en ESG et du dynamisme économique. L'implantation d'un cadre de référence international facilitera l'intégration des facteurs ESG aux décisions et contribuera à la croissance d'entreprises plus durables.

SUSTAINABLE MARKETS INITIATIVE (SMI)

Cette année, la CDPQ s'est ralliée à la [Sustainable Markets Initiative](#), une coalition du milieu de la finance internationale visant à accélérer la transition vers une économie plus durable. Nous y pilotons deux comités : le comité de travail des principaux gestionnaires et détenteurs d'actifs à travers le monde, et celui sur les partenariats entre le secteur privé et les banques multilatérales.

DÉCLARATION DE LA PLACE FINANCIÈRE QUÉBÉCOISE POUR UNE FINANCE DURABLE

En 2021, la CDPQ a signé cette [déclaration](#) aux côtés d'une vingtaine de pairs de la finance québécoise, une initiative de Finance Montréal. Dans ce document, les signataires, qui gèrent collectivement plus de 900 G\$ d'actif, exposent une conviction forte : la nécessité d'inclure des considérations ESG aux décisions d'investissement. Chacun d'entre eux s'est engagé à mener une action concrète pour favoriser l'investissement durable. De notre côté, nous allons structurer une offre d'accompagnement sur l'intégration des facteurs ESG destinée aux sociétés et aux gestionnaires de fonds de notre portefeuille au Québec.

UN LEADERSHIP D'EXPERTISE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Notre expertise est souvent sollicitée pour appuyer le développement économique durable à l'échelle locale, provinciale et fédérale. Nous participons ainsi à plusieurs comités, dont le [Partenariat Climat Montréal](#), le [Comité consultatif sur les changements climatiques](#) au Québec ainsi que le [Conseil d'action en matière de finance durable](#) et le [Groupe consultatif pour la carboneutralité](#) au Canada.

3. Accompagnement

En 2021, l'ensemble de nos équipes d'investissement a formellement intégré l'investissement durable à sa planification stratégique 2022. Ainsi, chaque portefeuille a identifié des initiatives spécifiques liées à ses activités qui visent notamment à atteindre nos cibles en matière de climat et de diversité.

Ce processus contribue à la performance optimale de nos portefeuilles et permet de :

- mieux saisir des occasions dans des secteurs porteurs de la transition vers une économie durable;
- créer de la valeur en post-investissement en sensibilisant nos sociétés en portefeuille et nos gestionnaires externes aux enjeux ESG.

4. Intégration des critères ESG

Les questions ESG sont au cœur des préoccupations d'un nombre grandissant d'acteurs et peuvent avoir un impact significatif sur la croissance des entreprises à long terme. C'est pourquoi les facteurs ESG sont pris en compte pour tous nos investissements (figure 5), et ce, peu importe leur catégorie d'actif. En 2021, nous avons réalisé 505 analyses ESG qui tiennent compte des risques, des opportunités, ainsi

que des spécificités du secteur d'activité en question et de leur matérialité.

En gestion post-investissement, nous effectuons des vérifications ponctuelles des facteurs ESG selon la catégorie d'actif. Un système de signalement est également en place afin d'assurer une vigie en continu et d'intervenir rapidement en cas de décote ESG importante.

5. Conseil et engagement

La CDPQ échange régulièrement avec ses entreprises en portefeuille afin de les encourager à se fixer des objectifs en matière de durabilité et à adopter une divulgation transparente et rigoureuse. Ces discussions permettent de mieux comprendre leurs réalités, et de s'assurer de l'alignement de nos approches respectives. Cette année, nous avons initié 248 échanges avec 194 entreprises (graphique 3). Nous avons également établi un dialogue sur les facteurs ESG avec 51 gestionnaires de fonds externes.

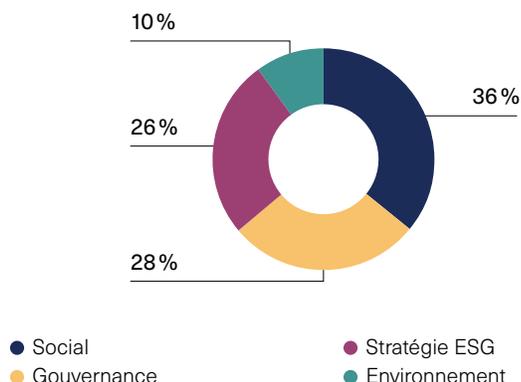
FONDS D'INVESTISSEMENT ET GESTION EXTERNE

La CDPQ a recours à des gestionnaires d'actifs externes afin d'avoir accès à une expertise complémentaire à la nôtre. Avant de nous associer à eux, nous suivons un processus de sélection rigoureux, dont une revue de leurs priorités en investissement durable. Par la suite, nous évaluons leurs pratiques ESG en continu afin de suivre leur progression en la matière.

En 2021, nous avons mené un sondage auprès de plus de 100 de nos gestionnaires externes pour brosser un portrait des pratiques en équité, diversité et inclusion (EDI) au sein de leur organisation, mais aussi de leur intégration aux activités d'investissement.

GRAPHIQUE 3

PRINCIPAUX THÈMES DISCUTÉS AVEC NOS ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE



6. Vote actionnarial

En 2021, lors de notre saison de vote par procuration, nous avons voté 57 008 propositions dans le cadre de 5 762 assemblées d'actionnaires tenues à travers l'ensemble de nos détentions en marchés boursiers. Nous avons porté une attention particulière à plusieurs thématiques (graphique 4), notamment :

- la nomination de candidat.e.s aux conseils d'administration;
- la divulgation liée aux changements climatiques;
- la rémunération des dirigeants dans un contexte marqué par la croissance des inégalités;
- les enjeux sociaux dont la divulgation d'information relative à l'EDI;
- la transparence des entreprises en matière de lobbying.

GRAPHIQUE 4

THÉMATIQUES DES PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES

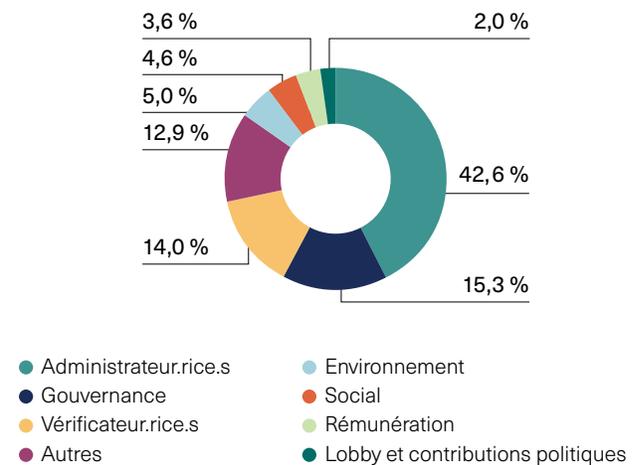


FIGURE 5

EXEMPLES DE FACTEURS ESG ANALYSÉS LORS DE L'APPLICATION DE NOS SIX LEVIERS D'INFLUENCE



ENVIRONNEMENT

- › Changements climatiques
- › Gestion de l'énergie et des émissions
- › Gestion de la qualité de l'air
- › Gestion de l'eau
- › Gestion des matières toxiques et dangereuses
- › Cycle de vie
- › Biodiversité



SOCIAL

- › Gestion du capital humain
- › Équité, diversité et inclusion (EDI)
- › Santé et sécurité
- › Encadrement de la chaîne d'approvisionnement
- › Normes du travail et droits humains
- › Relations avec les communautés et acceptabilité sociale
- › Fiscalité internationale
- › Protection de la vie privée



GOVERNANCE

- › Composition et efficacité du conseil d'administration
- › Rémunération des dirigeants
- › Éthique et pratiques d'affaires
- › Gestion du risque de cybersécurité

Notre gouvernance en investissement durable

Le conseil d'administration approuve et la haute direction guide l'ambition de la stratégie en investissement durable et les politiques qui s'y rattachent.

L'équipe d'investissement durable est responsable de développer et d'opérationnaliser cette stratégie, notamment en :

- définissant les cibles climatiques de l'organisation et des portefeuilles;
- réalisant des analyses ESG pour chacune des transactions en gestion active;
- travaillant en étroite collaboration avec les équipes des risques et de relations avec les déposants sur les risques ESG;
- accompagnant les équipes d'investissement dans leur prise de décisions.

Selon certains seuils, les différents comités ont la responsabilité d'analyser les occasions d'investissements proposées par les équipes d'investissement. Ils autorisent ou rejettent toute proposition soumise à leur attention (figure 6).

Le comité de direction s'assure également de la reddition de compte annuelle auprès du conseil d'administration, en cohérence avec les plans stratégiques sectoriels, la cartographie des risques et la stratégie climatique.

À toutes les étapes du cycle, les facteurs ESG sont pris en compte – avant de procéder à l'approbation d'une occasion d'investissement et en post-investissement à travers des plans de création de valeur.

FIGURE 6

LES DIFFÉRENTS COMITÉS D'INVESTISSEMENT DE LA CDPQ



Rehausser notre ambition climatique

En 2021, la CDPQ a considérablement rehaussé son ambition climatique. L'organisation a également fait preuve de leadership et a poursuivi ses actions afin de rallier le plus grand nombre d'investisseurs autour de cet enjeu mondial.





De nombreuses étapes ont été franchies depuis le déploiement de notre première stratégie climatique en 2017. Les cibles fixées à l'époque ont été largement dépassées. Malgré tout, beaucoup de travail reste à accomplir pour rendre notre portefeuille net-zéro d'ici 2050 et ainsi contribuer à la décarbonation de l'économie réelle. Nous en sommes convaincus : nous devons agir concrètement, sur plusieurs fronts et en utilisant notre capital de manière constructive pour accélérer la transition et limiter les impacts des changements climatiques.

C'est pourquoi nous avons dévoilé en 2021 notre nouvelle [stratégie climatique](#). Elle repose sur des piliers qui nous permettront de poursuivre le travail entamé en 2017, tout en consolidant notre leadership en investissements sobres en carbone.

Notre objectif

Aller plus loin et plus vite dans le but d'atteindre un portefeuille net-zéro d'ici 2050.

Les quatre piliers de notre stratégie climatique

54 G\$

en actifs sobres en carbone d'ici 2025

60%

de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 par rapport à 2017

10 G\$

enveloppe de transition pour décarboner les secteurs les plus émetteurs

2022

compléter notre sortie de la production de pétrole

1. Mettre en œuvre notre nouvelle stratégie

Notre processus d'investissement prend en compte les changements climatiques, quelle que soit la catégorie d'actifs (figure 7).

1. Gestion des risques

Conformément aux exigences du [Groupe de travail sur la divulgation financière liée au climat](#) (TCFD), nous assurons un suivi des risques climatiques (physiques et de transition) à travers notre processus d'investissement. Nous considérons les objectifs de l'Accord de Paris, ainsi qu'une série de scénarios incluant les émissions de portées 1, 2 et 3 (pour plus de détails, voir [l'annexe 5 à la page 57](#)).

2. Budgets carbone

Afin d'atteindre notre cible de réduction de l'intensité carbone, nous avons mis en place des budgets carbone pour chaque portefeuille depuis 2017. Tous les gestionnaires de portefeuille doivent les intégrer à leurs prises de décisions.

3. Engagement et accompagnement

Nous encourageons nos entreprises en portefeuille à adopter des stratégies et des cibles climatiques robustes. Nous soutenons aussi des propositions d'actionnaires exigeant plus de transparence et alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris.

4. Suivi des pratiques de divulgation TCFD

Nous incitons nos entreprises en portefeuille à aligner leur divulgation sur les critères du TCFD. Cet exercice leur permet d'anticiper les risques et les opportunités climatiques potentiels tout en facilitant un accès à de l'information plus transparente et de meilleure qualité.

5. Reddition de compte rigoureuse

En 2021, une attestation carbone a été ajoutée à nos données extrafinancières démontrant la rigueur que nous portons aux calculs des émissions de nos portefeuilles. Ainsi, les données climatiques et financières bénéficient de contrôles similaires, réguliers et rigoureux incluant une vérification externe.

6. Rémunération variable liée au climat

En 2018, la CDPQ a posé un geste fort en liant directement la rémunération variable de ses employé.e.s à l'atteinte de ses cibles climatiques. Nous sommes l'un des premiers investisseurs institutionnels mondiaux à avoir adopté cette mesure.

FIGURE 7

INTÉGRATION DU FACTEUR CLIMAT DANS NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



2. Nos investissements sobres en carbone

Au cours des dernières années, la CDPQ s'est positionnée comme un leader à l'échelle mondiale en investissement durable. Trois secteurs ont été particulièrement ciblés : l'immobilier, la mobilité et l'énergie renouvelable.

Nous visons 54 G\$ en actifs sobres en carbone d'ici 2025 afin de contribuer activement à une économie plus durable.

Nous poursuivrons nos investissements dans les secteurs où nous sommes bien présents, mais nous cherchons aussi à saisir de nouvelles occasions d'affaires, telles que :

- l'hydrogène vert;
- le stockage énergétique (p. ex. batterie);
- l'efficacité énergétique.

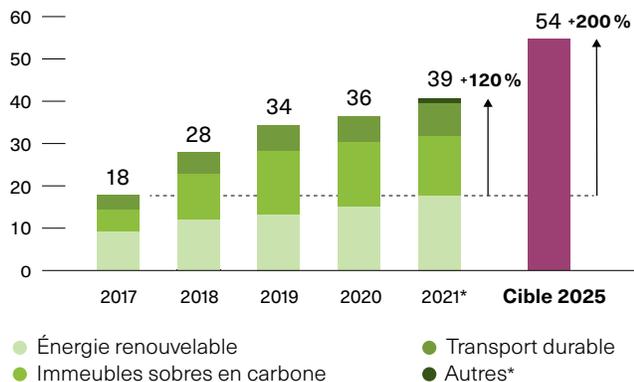
Pour identifier nos actifs sobres en carbone, nous utilisons la [taxonomie](#) du Climate Bonds Initiative (CBI). Celle-ci utilise des critères précis pour cibler les actifs et les projets nécessaires pour l'atteinte d'une économie sobre en carbone.

Depuis 2021, la taxonomie du CBI, qui est mise à jour régulièrement, couvre davantage de secteurs, notamment :

- la gestion durable de l'eau;
- la gestion et la conservation des terres forestières;
- la gestion des terres agricoles protégées.

GRAPHIQUE 8

INVESTISSEMENTS SOBRES EN CARBONE (en milliards de dollars)



* Regroupe les nouveaux secteurs issus de la taxonomie de CBI.

3x
plus d'investissements sobres en carbone d'ici 2025 par rapport à 2017

Investissements sobres en carbone dans notre portefeuille global

18 G\$

POINT DE DÉPART 2017

39 G\$

VALEUR 2021

54 G\$

CIBLE 2025

Au cours de l'année, la valeur de nos investissements sobres en carbone a augmenté de 3 G\$ pour se chiffrer à 39 G\$ au 31 décembre 2021 (graphique 8, p. 17), soit plus du double de la valeur de nos investissements par rapport à 2017 (+120 %).

La valeur des actifs sobres en carbone au Québec représente près de 11 G\$. Nous comptons poursuivre notre contribution à la croissance de ces secteurs porteurs pour l'économie québécoise ainsi que notre engagement dans des occasions d'investissement répondant à nos critères climatiques.

+21 G\$
d'actifs sobres en carbone
en 4 ans



Gestion durable des terres

Nouvellement formée au sein du portefeuille Infrastructures, l'équipe Gestion durable des terres vise à déployer jusqu'à 2 G\$ d'ici 2025 pour l'acquisition de terres forestières et agricoles sur plusieurs continents. Nos investissements dans ce secteur se font sur le long terme, dans le respect de critères ESG rigoureux et des plus hautes normes de développement durable.

En 2021, l'équipe a réalisé une première acquisition : une terre forestière de plus de 307 km² (76 000 acres) qui produit du pin de grande qualité, dans l'État de la Géorgie, aux États-Unis. Cette transaction a également permis de nouer un partenariat stratégique avec The Westervelt Company, un opérateur forestier reconnu.



En 2021, la CDPQ a ajouté plusieurs investissements et réinvestissements à son portefeuille sobre en carbone. En voici quelques exemples :

1. Sunrun

- Leader de l'industrie solaire résidentielle aux États-Unis
- Alimente plus de 550 000 clients à travers 22 États américains

2. Ermewa

- Spécialiste européen de la location de wagons de fret et de conteneurs-citernes
- Contribue à la transformation et à la décarbonation du secteur du transport de marchandises

3. Invernergy Renewables

- Chef de file nord-américain de la production d'énergie renouvelable
- Détient plus de 25 GW de projets éoliens, solaires et de stockage

4. Innergex Renewable Energy

- Exploite des installations à travers le Canada, les États-Unis en France et au Chili
- Dispose d'une puissance installée brute de 3,8 GW d'énergie renouvelable



1



2



3



4



Fonds d'innovation climatique

La CDPQ a créé en 2020 le Fonds d'innovation climatique (FIC) anciennement connu sous le nom de plateforme d'innovation en investissement durable (IID). Cette enveloppe de 500 M\$ est dédiée à deux secteurs d'innovation : la transition énergétique et l'agroalimentaire durable.

Trois ententes de partenariat ont été conclues avec les fonds [S2G Ventures](#), [Energize Ventures](#) et [BP Ventures](#) et cinq transactions ont été réalisées dans ce cadre au cours de 2021.

S2G Ventures

Sentera

- Conçoit des outils numériques pour analyser les différents éléments pouvant affecter le secteur agroalimentaire

Benson Hill

- Développe une technologie exploitant la diversité génétique naturelle des plantes pour créer des aliments sains, accessibles et durables

Energize Ventures

Jupiter

- Produit des analyses pour l'évaluation et la gestion des risques liés aux impacts physiques climatiques

BP Ventures

Fulcrum

- Transforme des déchets municipaux en un substitut de pétrole à faible teneur en carbone et à faible coût

BTR Energy

- Construit une infrastructure logicielle qui permet aux véhicules électriques d'interagir avec les marchés de l'électricité



Appuyer la mobilité durable

La mobilité durable représente à la fois une solution essentielle pour relever le défi climatique et une opportunité à long terme pour la CDPQ, afin d'augmenter ses investissements sobres en carbone.

Ce type d'actif favorise notamment la décarbonation du secteur des transports, l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Il permet d'améliorer l'offre de transport collectif et génère un impact direct sur la transition vers une économie plus verte. La mobilité durable est ainsi en parfaite adéquation avec notre raison d'être : allier performance et progrès.

3. Notre intensité carbone par dollar investi

La CDPQ calcule les émissions de son portefeuille en intensité carbone par dollar investi. Il s'agit de la mesure la plus appropriée pour un investisseur. Celle-ci nous permet de comparer l'impact carbone de différents actifs à travers les secteurs selon une méthodologie reconnue par l'[Alliance Net-Zéro](#) créée par l'ONU.

Puisque nous avons dépassé notre objectif fixé pour 2020, nous avons défini une nouvelle cible intermédiaire plus ambitieuse et alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris afin d'atteindre un portefeuille net-zéro d'ici 2050.

Aujourd'hui, nous visons 60 % de réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille d'ici 2030 par rapport à 2017.

2x
moins de carbone
émis aujourd'hui
qu'en 2017 pour
chaque dollar investi

Afin d'atteindre cette nouvelle cible, nous utiliserons les différents leviers qui sont à notre portée pour décarboner notre portefeuille :

- poursuivre nos investissements dans les actifs sobres ou faibles en carbone;
- encourager nos sociétés en portefeuille à réduire leurs émissions;
- travailler avec toutes nos parties prenantes pour accélérer la décarbonation de l'économie réelle.



Étude de cas - AES Indiana

En 2014, la CDPQ a réalisé un premier investissement dans l'entreprise AES Indiana qui fournit de l'électricité à plus de 500 000 clients résidentiels, commerciaux et industriels en Indiana, aux États-Unis. Depuis, la CDPQ s'est impliquée activement dans le processus de décarbonation des opérations. Elle a notamment offert un appui stratégique au programme visant la transition du charbon vers le gaz naturel. Entre 2014 et 2021, la part du charbon dans la production d'énergie de l'entreprise est passée de 80 % à 43 %. En 2023, AES Indiana fermera une autre centrale au charbon, ce qui réduira cette proportion à 28 %, dans l'objectif d'être net-zéro en 2050.

Intensité carbone de notre portefeuille global

79 tCO₂éq/M\$ investis

POINT DE DÉPART 2017

41 tCO₂éq/M\$ investis

VALEUR 2021

32 tCO₂éq/M\$ investis

CIBLE 2030

En 2021, l'intensité carbone de notre portefeuille global a diminué de 49 % par rapport à notre point de référence de 2017. Elle était de 41 tCO₂éq/M\$ au 31 décembre 2021, comparativement à 79 tCO₂éq/M\$ à la même date en 2017 (graphique 9).

Cette baisse exceptionnelle de 11 % par rapport à l'an dernier s'explique notamment par un marché en croissance ainsi que par notre sortie accélérée de la production de pétrole. Cela dit, l'évolution de l'intensité carbone de notre portefeuille ne sera pas nécessairement linéaire vers l'atteinte de notre objectif de réduction de 60 % d'ici 2030. Elle pourrait être influencée par différents facteurs comme l'évolution de la valeur des actifs et les occasions d'investissements dans des secteurs porteurs de la transition.

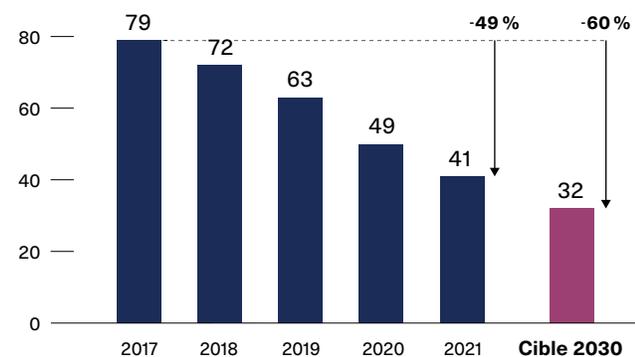
Notre portefeuille comprend non seulement des actifs sobres en carbone et d'électricité renouvelable (10 %), mais également plusieurs investissements (69 %) dans des secteurs à faible intensité tels que la finance, la santé et les biens de consommation. Ainsi, 79 % de nos actifs sont considérés faibles ou sobres en carbone, et ne représentent que 20 % de l'empreinte totale de notre portefeuille (graphique 10).

En 2021, le portefeuille de la CDPQ était composé à 79 % d'actifs sobres ou faibles en carbone.

De plus, parmi tous nos actifs sous gestion, près de 35 G\$ représentent des entreprises qui se sont assigné un objectif de décarbonation aligné sur la science et qui ont reçu la certification du [Science Based Target Initiative](#) (SBTi). Ces sociétés sont déjà très bien positionnées dans un contexte de transition énergétique et leurs efforts de réduction d'émissions contribueront à la décarbonation de notre portefeuille.

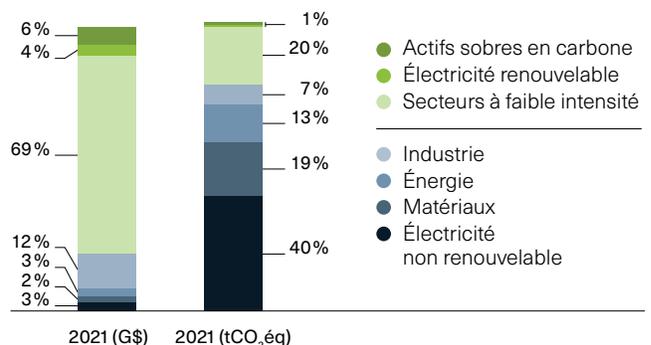
GRAPHIQUE 9

INTENSITÉ CARBONE DU PORTEFEUILLE
(en tCO₂éq/M\$)



GRAPHIQUE 10

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE :
DOLLARS ET EMPREINTE CARBONE



4. Nos actions pour accélérer la transition

L'ampleur du défi climatique nous demande d'innover et d'aborder les industries les plus émettrices de façon constructive.

Nous créons une enveloppe de transition de 10 G\$ visant la décarbonation des grands émetteurs.

Cette enveloppe permettra de réduire les GES de l'économie réelle en visant des secteurs essentiels à la transition :

- la production de matériaux (acier, cuivre, lithium, plastiques structuraux);
- le transport (flottes de véhicules, solutions pour remplacer les énergies fossiles);
- l'agriculture (engrais, émissions de méthane);
- le secteur de l'électricité (production, transmission, distribution).

Les entreprises sélectionnées doivent respecter plusieurs critères spécifiques :

- être un nouvel investissement pour la CDPQ;
- détenir un plan de décarbonation robuste aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur un objectif net-zéro;
- obtenir une certification d'experts indépendants pour ce plan.

Ces sociétés devront effectuer une reddition de compte annuelle rigoureuse et transparente de leur trajectoire de décarbonation.



Étude de cas - Apraava Energy

La CDPQ travaille déjà à la décarbonation des grands émetteurs de son portefeuille. Depuis 2018, nous détenons une participation dans Apraava Energy, un fournisseur d'électricité indien. Entre 2017 et 2019, l'entreprise a suivi nos recommandations et opéré un changement majeur dans ses activités, en diminuant de 21 % sa production d'énergie issue du charbon et de 100 % celle issue du gaz. Elle a aussi augmenté de 6 % sa production d'énergie éolienne et de 255 % sa production d'énergie solaire. À l'avenir, l'entreprise s'est engagée à investir uniquement dans des domaines à faibles émissions de carbone.

5. Notre plan pour les énergies fossiles

PÉTROLE

Nous croyons que les perspectives rendement-risque pour les producteurs de pétrole ainsi que leur impact climatique ne sont pas alignés sur nos objectifs à long terme. C'est pourquoi nous cesserons de contribuer à la croissance de l'offre mondiale de pétrole.

D'ici à la fin de l'année 2022, nous visons à compléter notre sortie de la production de pétrole.

Ces actifs seront vendus de façon ordonnée dans le but de protéger le rendement pour nos déposants et de construire un portefeuille plus durable. Notre capital demeurera à la disposition des sociétés d'énergie qui désirent développer des projets de transition s'appuyant sur des technologies propres.

CHARBON

Nous effectuons un suivi étroit de notre exposition au charbon et exigeons une transition réelle des modèles d'affaires des entreprises de notre portefeuille dans le secteur de la production électrique comme [Aprava Energy](#) et [AES Indiana](#). Depuis 2020, en tant que membre de l'Alliance Net-Zéro, la CDPQ a pris un engagement fort à l'égard du charbon :

- ne plus financer de nouveaux projets de charbon thermique;
- une élimination progressive de la plupart de nos actifs alimentés au charbon thermique dans les pays industrialisés d'ici 2030;
- une élimination quasi complète à l'échelle mondiale d'ici 2040.

En 2021, nous avons aussi joint la [Powering Past Coal Alliance](#) (PPCA), une organisation composée de plusieurs parties prenantes qui collaborent pour accélérer la transition du charbon vers les énergies renouvelables.



Gaz naturel

Les énergies fossiles représentent plus de 80 % du bilan énergétique mondial et le gaz naturel est une énergie encore nécessaire. Elle est utilisée en tant qu'alternative au pétrole et au charbon dans plusieurs régions. Dans certaines d'entre elles et pour certains processus industriels, il s'agit actuellement de la seule option viable. Ainsi, pour l'instant, nous conserverons nos positions dans ce secteur.

6. Nos initiatives structurantes

Cette année, nous avons poursuivi nos actions à travers plusieurs initiatives d'envergure internationale.

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS CANADIENS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans cette [déclaration](#) initiée par l'Association pour l'investissement responsable (AIR), la CDPQ et d'autres investisseurs canadiens s'engagent à atteindre net-zéro émissions de GES d'ici 2050 et à inciter leurs entreprises en portefeuille à se fixer des objectifs de réduction de leurs émissions.

CDP SCIENCE-BASED TARGETS CAMPAIGN 2021

La CDPQ a participé à la [campagne](#) du Carbon Disclosure Project (CDP) qui avait pour objectif de sensibiliser les entreprises à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Depuis le lancement de la campagne en septembre 2021, 79 entreprises se sont jointes à l'initiative et se sont dotées de cibles.

LA 26^e CONFÉRENCE DES PARTIES ORGANISÉE PAR LES NATIONS UNIES (COP26)

La COP26 a eu lieu à Glasgow en 2021. En tant que chef de file mondial de la lutte contre les changements climatiques, la CDPQ a été invitée à participer à l'événement. Nous avons notamment pris part au panel *Financing a Resilient Net Zero*. À cette occasion, l'ambition et l'approche novatrice de la stratégie climatique 2021 de la CDPQ ont été reconnues et saluées par les organisations présentes.



Étude de cas - Berkshire Hathaway

En 2021, lors de l'assemblée annuelle de Berkshire Hathaway, la CDPQ, aux côtés de CalPERS et Federated Hermes, a déposé une proposition d'actionnaires afin que l'entreprise mette en place un rapport annuel de gestion des risques et des opportunités liés aux changements climatiques. Cette proposition visait à établir un dialogue avec Berkshire Hathaway sur la question climatique et sur la transition. Même si celle-ci n'a pas été approuvée, nous sommes satisfaits du résultat : notre message a été entendu et a bénéficié d'un rayonnement important.

Des initiatives internationales d'envergure

Réseau de leadership d'investisseurs (RLI)

Dans le cadre du G7, la CDPQ a cofondé en 2018 ce regroupement de 13 investisseurs institutionnels mondiaux. Notre organisation y joue un rôle de leadership en codirigeant notamment le Conseil des PDG et la Table ronde des chefs des placements, et en participant activement à différents comités exécutifs et consultatifs.

ACCROÎTRE L'IMPACT DE NOTRE ACTION EN APPORTANT DES SOLUTIONS AUX ENJEUX GLOBAUX

Infrastructures durables

Le RLI a codéveloppé le Programme d'études en infrastructures durables offert en ligne par la Schulich School of Business de l'Université York. En 2021, ce programme a été complété par 26 hauts fonctionnaires responsables de la planification des infrastructures dans les marchés frontières et en croissance. La formation vise à perfectionner la compréhension des programmes et des projets d'investissement dans des infrastructures durables. Depuis son lancement en 2019, 39 participants ont pu bénéficier de ce programme.

Financement mixte

Le RLI a publié un rapport intitulé [Investing in Emerging and Frontier Economies: How Blended Finance can make the most of public funding](#) de concert avec la Fondation Rockefeller. L'objectif est de répondre aux besoins croissants en investissements durables dans les marchés frontières et émergents. Le document met de l'avant des mesures concrètes permettant de réduire le risque et de créer des partenariats intersectoriels porteurs entre les différentes parties prenantes œuvrant en financement mixte.

Équité, diversité et inclusion en investissement

Une nouvelle initiative du RLI porte sur le thème de la finance inclusive. Un premier rapport s'intitulant [Creating a more Inclusive Economy: Practical insights from global institutional investors](#) a été publié. Il présente une revue des meilleures pratiques des membres du RLI en matière d'EDI et expose les défis et les occasions rencontrés comme employeurs et gestionnaires d'actifs. Afin d'alimenter ses réflexions et ses travaux, le RLI a également mobilisé des parties prenantes de l'industrie lors d'une première rencontre stratégique pour discuter de la mesure de l'inclusion. La Value Reporting Foundation, le Forum économique mondial, l'Institutional Limited Partners Association (ILPA), l'Association pour l'investissement responsable (AIR), le Standards Board for Alternative Investments (SBAI), la World Benchmarking Alliance (WBA), le 30% Club et les Principes pour l'investissement responsable de l'ONU (PRI) ont notamment pris part aux échanges.

Changements climatiques

Dans le cadre de la COP26, le RLI a dévoilé un nouvel outil pratique dédié aux investisseurs. [Climate Change: Physical Risk Toolkit](#) présente quatre mesures concrètes pour aider les investisseurs à renforcer la résilience de leurs portefeuilles. Une [base de données](#) a aussi été développée pour rassembler en un seul endroit les meilleures ressources disponibles afin d'appuyer les investisseurs dans leurs recherches sur les risques physiques et les impacts financiers des changements climatiques.

Alliance Net-Zéro

(United Nations-Convened Net-Zero Asset Owner Alliance)

La CDPQ est l'un des membres fondateurs de l'Alliance Net-Zéro, une initiative lancée par l'ONU. Créée en 2019, l'Alliance réunit aujourd'hui plus de 70 investisseurs institutionnels. Leur objectif commun : réussir la transition vers un portefeuille net-zéro d'ici 2050, en privilégiant la décarbonation de l'économie réelle et un alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris.

DES INVESTISSEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

En 2021, l'Alliance Net-Zéro a publié plusieurs rapports afin d'aider les investisseurs institutionnels et d'influencer les entreprises dans leur processus de décarbonation.

Tarification carbone

La tarification carbone est l'un des outils ayant un impact réel sur les émissions de GES. Le document [Discussion paper on governmental carbon pricing](#) propose une série de recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de tarification.

Rôle des émissions négatives dans la transition

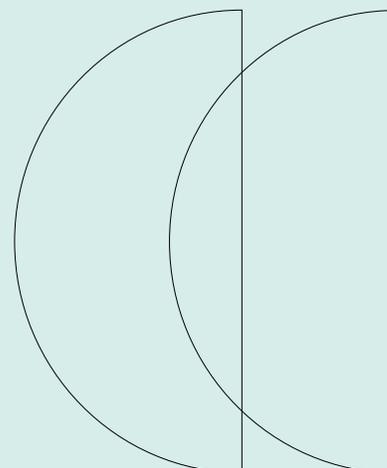
L'Alliance détaille sa position sur les émissions négatives, c'est-à-dire les processus qui permettent de capturer les GES déjà présents dans l'atmosphère, dans le rapport [The net in net zero: the role of negative emissions in achieving climate alignment for asset owners](#). Le document explique comment les efforts doivent d'abord être concentrés dans le domaine de la réduction des émissions de GES, tout en détaillant les mesures qui doivent également être mises en place pour capter les GES déjà émis pour respecter les cibles de l'Accord de Paris.

Le financement mixte, une partie de la solution

Dans son avis publié en novembre 2021 ([Scaling Blended Finance](#)), l'Alliance explique les tenants et aboutissants du financement mixte et comment il pourrait être l'une des solutions à privilégier pour faire face à la crise climatique, principalement dans les économies où les investissements sont plus risqués.

Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ)

En avril 2021, Mark Carney, envoyé spécial de l'ONU pour l'Action climatique et la Finance, a lancé la [GFANZ](#), une initiative structurante visant à décarboner l'ensemble du secteur financier. La CDPQ, par le biais de l'Alliance, s'est jointe à ce regroupement de plus de 450 institutions financières. Son objectif est de coaliser tous les grands acteurs du milieu financier et d'accélérer la transition, notamment en incitant plus d'organisations financières à prendre des engagements net-zéro.



Contribuer à une société plus équitable

Alors que les inégalités s'accroissent à travers le monde, les enjeux sociaux demeurent en tête des préoccupations. C'est pourquoi nos actions et celles de nos sociétés en portefeuille doivent participer à la création de communautés plus fortes, au bénéfice du plus grand nombre.



À la CDPQ, nous posons des actions concrètes pour instaurer un environnement de travail inclusif misant sur le respect, la confiance, la considération, l'écoute et l'ouverture aux différences afin de favoriser l'épanouissement des membres de nos équipes. Elles sont un ingrédient essentiel à notre performance durable.

Nous entretenons également un dialogue franc et direct avec nos sociétés en portefeuille et nos gestionnaires externes sur les questions sociales dans l'objectif de construire une société plus juste. Nous mettons notre influence à profit et affirmons notre leadership au Québec et à l'international en nous ralliant à de nombreuses initiatives qui font progresser l'inclusion, notamment chez les investisseurs.

Notre engagement envers une société plus durable s'inscrit aussi dans la rigueur que nous appliquons à la gestion de nos investissements en matière de fiscalité. Nous voulons contribuer à bâtir les conditions optimales pour le respect d'une fiscalité équitable servant des communautés fortes.

Notre conviction

Encourager l'adoption d'une approche structurée dans notre organisation et à travers l'industrie pour faire progresser les priorités sociales à tous les niveaux.

Les quatre piliers de notre engagement social

1.

Déployer des initiatives qui favorisent l'inclusion et le développement de tous nos talents

2.

Faire preuve d'un leadership fort auprès de nos sociétés en portefeuille et de nos gestionnaires externes

3.

Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion, et exercer une influence positive auprès de l'industrie et de nos partenaires

4.

Lutter contre l'utilisation de planifications fiscales abusives

1. Nos initiatives favorisant l'inclusion et le développement de nos gens

Nous multiplions les efforts pour améliorer l'attraction, la rétention et le développement des femmes et des personnes de différentes origines, cultures, générations et expériences. Pour y parvenir, nous misons sur quatre priorités stratégiques :

- prendre en considération l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dès le recrutement;
- instaurer une culture inclusive où la contribution de chaque personne compte;
- retenir et développer nos talents;
- mesurer et communiquer notre impact en tant qu'employeur.

En 2021, nous avons adopté une nouvelle [Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) pour guider nos actions et initiatives. Elle détaille, entre autres, nos priorités en matière de recrutement. De plus, notre [Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap](#) a été bonifié pour présenter les mesures réduisant les obstacles liés à l'intégration.

Nous avons mené une campagne d'information auprès de nos équipes sur ces initiatives et organisé des sessions de formation sur les questions liées à l'EDI.

Ces mesures contribuent à sensibiliser nos gestionnaires et à partager les meilleures pratiques dans un esprit d'amélioration continue.

Des activités de développement ont également été proposées à nos équipes. Par exemple, cette année :

- près de 150 personnes ont été mentorées à l'interne;
- 24 participantes ont complété le défi de [L'effet A](#) visant à propulser l'ambition féminine;
- 6 personnes ont suivi la formation de la [Connected Leaders Academy](#).

Nous développons une culture inclusive grâce à :

- des ateliers et des forums de codéveloppement;
- des outils et des aide-mémoires thématiques;
- un soutien à toutes les étapes du cycle de la gestion des talents.



Allier performance et progrès

46%

REPRÉSENTATION
FÉMININE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION*

39%

REPRÉSENTATION
FÉMININE AU COMITÉ
DE DIRECTION*

25%

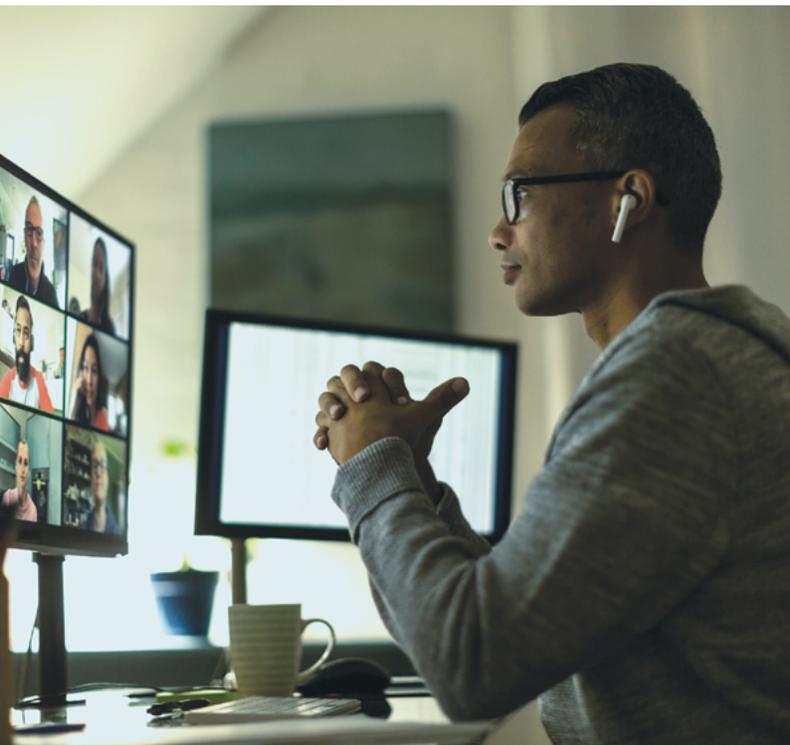
REPRÉSENTATION
FÉMININE DANS
LES POSTES EN
INVESTISSEMENT
À LA CDPQ*

24%

REPRÉSENTATION
D'EMPLOYÉ.E.S AU QUÉBEC
S'IDENTIFIANT À L'UN DES
TROIS GROUPES SUIVANTS :
MINORITÉS VISIBLES,
MINORITÉS ETHNIQUES
OU AUTOCHTONES*

* Au 31 décembre 2021

Nous sommes convaincus que l'EDI contribue à nos objectifs d'affaires et à l'épanouissement de nos gens. Nous croyons que cela est crucial à la construction de sociétés fortes et durables. D'ici à la fin de 2022, nous sommes en bonne voie d'atteindre notre cible de 25 % d'employé.e.s issus d'une communauté ethnoculturelle ou s'identifiant comme Autochtone parmi nos équipes au Québec.



Miser sur des équipes diversifiées et inclusives, c'est aussi :

- élargir ses perspectives sur les occasions d'affaires;
- accroître la qualité des décisions;
- bénéficier d'une vision globale sur les risques;
- renforcer l'engagement des gens;
- attirer les meilleurs talents.

2. Notre leadership auprès de nos sociétés en portefeuille et de nos gestionnaires externes

Une culture fondée sur l'EDI crée de la valeur pour les collectivités et les économies. C'est pourquoi nous encourageons activement nos entreprises en portefeuille et nos partenaires à accroître la représentation et l'inclusion des femmes et des minorités ethnoculturelles à tous les niveaux.

COMMUNIQUER NOS ATTENTES

À travers notre [Politique régissant l'exercice de vote](#), nous signifions clairement nos attentes envers nos entreprises en portefeuille, dont :

- une représentation féminine d'au moins 30 % sur les conseils d'administration pour les sociétés publiques;
- une divulgation transparente de leurs pratiques en matière d'EDI en conformité avec les réglementations applicables dans les géographies où elles sont actives.

ATTEINDRE NOTRE CIBLE DE 30 %

En 2021, 45 % des sociétés publiques en gestion active comptaient au moins 30 % de femmes sur leur conseil d'administration, comparativement à 41 % en 2020 (graphique 11). Notre plan d'engagement actionnarial nous a permis de :

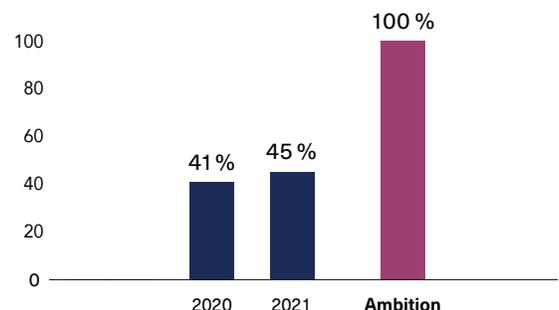
- prioriser les entreprises à sensibiliser;
- discuter d'EDI avec la direction et/ou le conseil d'administration de 73 sociétés, ainsi qu'avec 37 gestionnaires externes;
- développer des outils sur mesure pour former nos équipes sur les enjeux EDI et les meilleures pratiques à promouvoir;
- maintenir un dialogue franc et ouvert avec les entreprises et faire avancer les choses.

Notre objectif

Faire progresser l'EDI au sein de nos entreprises en portefeuille en mettant à profit notre influence.

GRAPHIQUE 11

SOCIÉTÉS PUBLIQUES EN GESTION ACTIVE COMPTANT AU MOINS 30 % DE FEMMES SUR LEUR CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOS ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS DÉSIGNÉS

Nous veillons à nommer des administrateur.rice.s désignés dotés de profils variés qui apporteront différentes perspectives aux conseils d'administration où nous siégeons. Cette diversité contribue directement à l'efficacité de la gouvernance et à la qualité des décisions de nos entreprises.

Nous suivons en continu la diversité au sein des postes d'administrateur.rice.s désignés. En 2021, nous avons atteint une représentation féminine de 29 %. Pour la même période, la CDPQ a nommé 108 nouveaux administrateur.rice.s désignés sur les 329 postes que nous occupons. Parmi ces postes, 43 sièges ont été attribués à des femmes, ce qui représente 40 % des nominations totales.

Notre objectif

Atteindre 30 %
de représentation
féminine chez nos
administratrices et
administrateurs
désignés d'ici 2023.



Étude de cas - Exploration Azimut

La CDPQ a amorcé un dialogue avec cette société minière québécoise sur plusieurs sujets liés à l'ESG et en particulier sur la diversité, qui demeure un défi pour l'industrie. Nous leur avons rappelé notre cible de 30 % de représentation féminine sur les conseils et avons discuté de leurs actions et de leurs stratégies pour y parvenir. À la suite de ces échanges, une seconde femme a été nommée au conseil d'administration composé de sept membres, faisant passer la représentation féminine de 17 % à 29 %.

3. Notre influence auprès de l'industrie et de nos partenaires

Nous travaillons avec nos pairs afin de faire progresser l'EDI, notamment par notre engagement au sein du Réseau de leadership d'investisseurs ([voir pages 26-27](#)).

INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERS ASSOCIATION (ILPA)

La CDPQ s'est ralliée à l'initiative *Diversité en action* de l'[ILPA](#), un groupe de gestionnaires d'actifs internationaux. En y adhérant, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre plusieurs actions concrètes dont la collecte et le suivi de données liées à l'EDI auprès de nos gestionnaires externes.

LE STANDARDS BOARD FOR ALTERNATIVE INVESTMENTS (SBAI)

La CDPQ a pris part à un groupe de travail du [SBAI](#), une alliance mondiale de gestionnaires d'actifs dédiée à la

promotion de pratiques responsables. Nous avons participé à plusieurs tables rondes ainsi qu'à l'élaboration d'outils concrets pour favoriser l'EDI au sein des organisations. Notre obtention de la Certification *EDGE*, qui place l'EDI au cœur de nos priorités organisationnelles, a été citée parmi les meilleures pratiques de leadership dans leur rapport [Principles of Culture and Diversity Strategies](#).

ÉQUITÉ 25³

Notre fonds [Équité 25³](#) cible la diversité comme vecteur de développement pour les PME et les entreprises technologiques avec l'atteinte d'un triple objectif de 25 % lié à l'EDI. En 2021, cette initiative a reçu le [prix Entreprise pour la paix](#) des YMCA du Québec.



Étude de cas - Wizeline

Cette société technologique basée à San Francisco place la diversité et l'inclusion au cœur de son ADN, de ses objectifs d'affaires et du rôle qu'elle veut jouer dans les communautés où elle est présente. Au 31 décembre 2021, la CDPQ a nommé trois femmes au conseil d'administration, permettant ainsi d'atteindre 43% de représentation féminine.

Notre impact au sein de la communauté

À la CDPQ, nous soutenons les collectivités en déployant des actions philanthropiques ciblées et en nouant des partenariats bénéfiques pour elles. Pour nous, cet appui pertinent et durable est une façon de plus de rendre notre capital constructif.

1. Fondation Marie-Vincent

Nous contribuons à faciliter l'accès à ce service au plus grand nombre ainsi qu'à la chaire interuniversitaire Marie-Vincent qui a pour objectif de développer les connaissances et l'expertise en matière de violence sexuelle.

2. La Fondation Nouveaux Sentiers

Nous soutenons le Laboratoire d'innovation sociale, une initiative qui permet d'expérimenter différentes méthodes de transformation sociale pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations de la jeunesse des Premières Nations au Québec.

3. Les Petits Frères

Nous contribuons au succès et à la croissance du programme d'accompagnement téléphonique *Au bout du fil*. Ce service disponible sans frais et partout au Québec permet de créer des liens entre des personnes âgées isolées et des bénévoles formés pour offrir du soutien.

4. La Fondation des YMCA du Québec

Notre appui vise à développer des points de services en région pour élargir le programme *YMCA Alternative Suspension* dédié aux élèves temporairement exclus de leur établissement scolaire.



1



2



3



4

4. Lutter contre l'utilisation de planifications fiscales abusives

En 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a annoncé la conclusion d'un accord historique entre plus de 130 pays et juridictions. L'objectif : instaurer un impôt minimum mondial au taux effectif de 15 % pour les multinationales dès 2023. Cet accord contribuera à préserver l'équilibre financier des institutions publiques et le financement de programmes sociaux adaptés aux besoins des communautés. La CDPQ salue cette décision qui vient renforcer la lutte contre la planification fiscale abusive.

La CDPQ s'oppose à toute forme d'évasion fiscale. Nous croyons qu'il faut mettre en place les conditions optimales pour favoriser une fiscalité équitable au service de communautés fortes. En 2021, nous avons renouvelé [notre engagement sur la fiscalité internationale](#) et nous nous sommes dotés d'outils internes pour le respecter.

À l'instar de l'OCDE, nous croyons que le pays d'incorporation n'est pas une fin en soi pour déterminer de l'existence d'une planification fiscale abusive. C'est pourquoi nous analysons chaque occasion d'investissement en prêtant une attention particulière au taux d'impôt consolidé qui s'applique et pour lequel le taux de 15 % constitue un des points de référence.

Notre conviction

Les sociétés doivent s'acquitter de leur juste part d'impôt afin de préserver l'équilibre fiscal permettant aux gouvernements de financer les programmes nécessaires au bien-être collectif.

SUIVI DE LA REVUE 2020 DE NOS SOCIÉTÉS COTÉES DÉTENUES EN GESTION ACTIVE

À la suite de l'analyse effectuée en 2020, huit sociétés avaient été placées sur notre liste de sociétés sous surveillance. L'une d'entre elles a cependant fait l'objet d'un désinvestissement suite à une décision de nos équipes d'investissement.

Ainsi, au cours de 2021, nous avons engagé des discussions avec sept de ces sociétés. Notre objectif était de mieux comprendre leurs stratégies fiscales, profils de risque et taux d'imposition effectif viable à long terme et de les sensibiliser à l'importance de la question de la fiscalité pour la CDPQ.

Nos échanges avec ces sept sociétés nous ont permis de conclure que :

- quatre d'entre elles pouvaient être retirées de la liste puisqu'il n'y avait aucune indication de planification fiscale abusive;
- deux sociétés demeuraient sous surveillance, car des événements particuliers expliquaient le taux inférieur à 15 % – nous avons continué de suivre de près l'évolution de leur situation fiscale;
- une d'entre elles ne répondait pas à nos critères et nous avons fait le choix de désinvestir de façon ordonnée.



Une revue exhaustive de nos actifs

En 2021, une vaste analyse fiscale couvrant la quasi-totalité de l'actif de la CDPQ a été réalisée par nos équipes.

Plus de **1600 dossiers** ont été revus afin de valider qu'ils respectaient un taux d'imposition consolidé minimal de 15 %, peu importe la juridiction. Parmi eux, moins de 1 % nécessitaient un examen plus approfondi. Au cours de l'année 2022, nous effectuerons des analyses ainsi que des suivis auprès de ces entreprises afin de s'assurer qu'elles respectent les meilleures pratiques fiscales.

Encourager l'adoption de saines pratiques de gouvernance

Le nombre ainsi que l'ampleur des changements et des crises que traversent actuellement les sociétés mettent les organisations à rude épreuve. Afin de naviguer efficacement dans un monde en constante évolution, l'agilité, la flexibilité, l'innovation et la prise en compte des facteurs ESG s'avèrent essentielles. Devant la complexité des enjeux, les organisations doivent également miser sur une culture forte, garante de stabilité.



Une saine gouvernance favorise le succès des entreprises et leur permet de répondre aux exigences accrues de leurs équipes, clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

Les conseils d'administration ont un devoir de surveillance qui exige, entre autres :

- une compréhension des questions environnementales et sociales, et de leur impact sur leur profil de risque, leur compétitivité et leur résilience;
- un suivi étroit des facteurs ESG au cours des processus de planification stratégique et de gestion des risques;
- un engagement clair sur l'importance des facteurs ESG matériels pour leur organisation, avec un appui solide de la haute direction.

En 2021, nous avons analysé un ensemble d'éléments clés chez nos entreprises en portefeuille, tels que :

- la composition du conseil d'administration;
- la structure actionnariale;
- la rémunération de la haute direction;
- le suivi des facteurs ESG par le conseil d'administration;
- la gestion des risques technologiques.

Notre conviction

Une saine structure de gouvernance facilite la prise de décisions et favorise autant les intérêts de la société que ceux de ses parties prenantes.

Les trois piliers de notre engagement

1.

Assurer une gouvernance robuste de notre organisation

2.

Encourager nos sociétés en portefeuille à adopter les meilleures pratiques de gouvernance

3.

Protéger nos actifs contre les risques technologiques

1. Assurer un processus de gouvernance robuste

À travers l'ensemble de ses activités, la CDPQ applique des [règles de gouvernance](#) robustes, conformément à ses principes d'intégrité et de responsabilité. En instaurant des pratiques exemplaires au sein de notre organisation, nous encourageons nos entreprises en portefeuille à en faire autant.

La CDPQ est gouvernée par trois instances : le conseil d'administration, le comité de direction et les équipes de direction de nos filiales (figure 12). Elles regroupent des gestionnaires dotés d'expériences reconnues qui travaillent rigoureusement à la définition de stratégies et de plans d'action visant à répondre à notre mandat : générer des rendements durables pour nos déposants tout en contribuant au développement économique du Québec. Consultez le [Rapport du conseil d'administration](#) dans notre dernier [rapport annuel](#) pour plus d'information.

FAIRE DE L'ESG UN THÈME CENTRAL

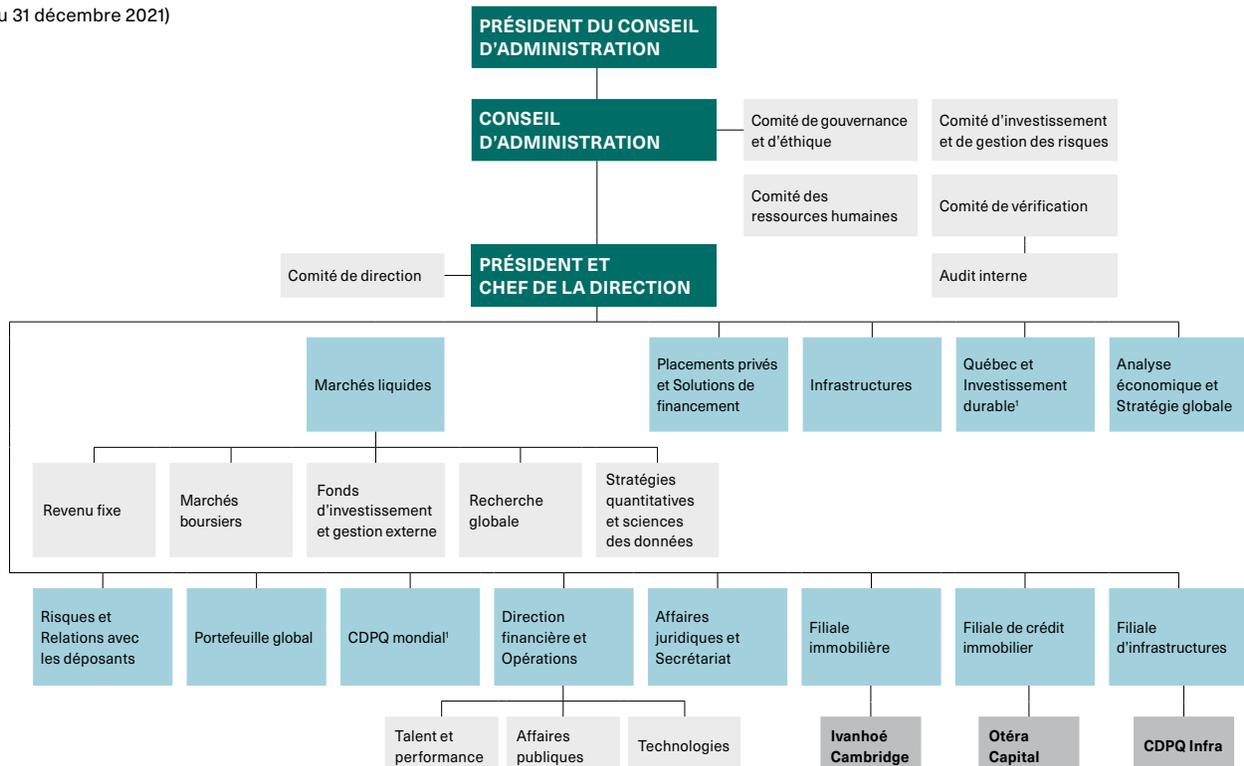
À travers sa structure de gouvernance, la CDPQ veille à l'intégration active de nos principes d'investissement durable et des différents aspects ESG dans la gestion des portefeuilles.

Cette collaboration constante permet :

- de prendre en compte les considérations ESG dans toutes les décisions d'investissement;
- d'établir un dialogue avec les dirigeants ou les membres des conseils des sociétés en portefeuille;
- de veiller au bon positionnement des portefeuilles sur le plan de la transition vers une économie durable.

FIGURE 12

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE
(au 31 décembre 2021)



1. Depuis janvier 2022, l'investissement durable est regroupé avec CDPQ mondial.

2. Encourager nos sociétés en portefeuille à adopter les meilleures pratiques de gouvernance

Nos équipes examinent les mécanismes de gouvernance de nos sociétés en portefeuille dans le cadre de leurs analyses ESG, autant en pré- qu'en post-investissement. Nous regardons de près leur conseil d'administration, notamment l'expérience, l'expertise, la diversité et l'indépendance des membres.

NOS LEVIERS D'INFLUENCE

Vote actionnarial

Levier majeur dans les dossiers de gouvernance, nous utilisons le vote actionnarial lors d'assemblées d'actionnaires, selon les principes décrits dans notre [Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse](#).

Engagement

Afin d'en arriver à une vision partagée des enjeux et des stratégies à adopter, nous maintenons un dialogue continu avec nos entreprises en portefeuille. Nous profitons de nos rencontres avec les conseils et les hautes directions pour faire valoir nos priorités.

Accompagnement

Notre rôle-conseil sur les enjeux de gouvernance permet d'offrir des recommandations aux équipes de direction, notamment sur la composition de leur conseil d'administration et la gestion des risques comme la cybersécurité.



Étude de cas - H₂O Innovation

En 2021, une entreprise en traitement des eaux a fait appel à nos conseils pour la rédaction de leur rapport ESG. L'entreprise a suivi nos recommandations et a ajouté certaines de nos suggestions au contenu de son rapport, dont la divulgation du taux d'accidents et l'adoption de cibles de réduction des GES d'ici 2025, avec un objectif net-zéro d'ici 2040.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

L'année 2021 a été marquée par la pandémie et un marché du travail en pleine transformation : mises à pied, départs volontaires, déploiement de subventions salariales d'urgence, etc. Dans ce contexte, la CDPQ a porté une attention accrue à la rémunération des membres de la direction des entreprises. Lors des assemblées d'actionnaires, c'est un des sujets clés sur lequel nous avons dû nous prononcer.

Nous incitons les conseils d'administration à faire preuve de modération lors de la détermination de la rémunération, tout en veillant à la position concurrentielle de l'entreprise. Nous recommandons un régime de rémunération axé sur une partie variable liée aux résultats de l'entreprise et à l'atteinte d'objectifs à court, moyen et long terme conformément aux plus hautes normes de gouvernance.

NOTRE LEADERSHIP EN GOUVERNANCE

En plus d'inciter nos entreprises en portefeuille à adopter des mesures de saine gouvernance, nous collaborons de près avec nos partenaires afin de promouvoir ces meilleures pratiques à travers l'industrie.



[Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises \(CCGG\)](#)



[International Corporate Governance Network \(ICGN\)](#)



Étude de cas - Vote consultatif sur la rémunération

Lors de la dernière saison de vote, une entreprise a consulté ses actionnaires sur la structure de la rémunération de ses dirigeants (*Say on Pay*). Elle avait entre autres offert des octrois spéciaux de rétention à trois dirigeants, dont le chef de la direction, qui a vu sa rémunération doubler par rapport à l'année précédente. La majorité des actionnaires ont voté contre la structure, incluant la CDPQ. À la suite de l'annonce des résultats du vote, l'entreprise a déclaré qu'elle prendra en considération les préoccupations de ses actionnaires lors de ses futures décisions en lien avec la rémunération de ses dirigeants.

3. Protéger nos entreprises contre les risques technologiques

Les technologies jouent un rôle central dans l'ensemble des activités d'une organisation. La pandémie a accéléré le virage numérique des entreprises et des collectivités. Cette connectivité accrue entraîne une augmentation des risques technologiques.

GESTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Identification des risques

L'évaluation du risque technologique est intégrée à toutes nos décisions d'investissement et nous effectuons une vigie de notre portefeuille global. Nous accompagnons également nos équipes d'investissement afin d'améliorer leur compréhension de ces enjeux et nous produisons des analyses sectorielles afin de leur permettre de mieux cibler les risques technologiques potentiels.

Risques de rupture

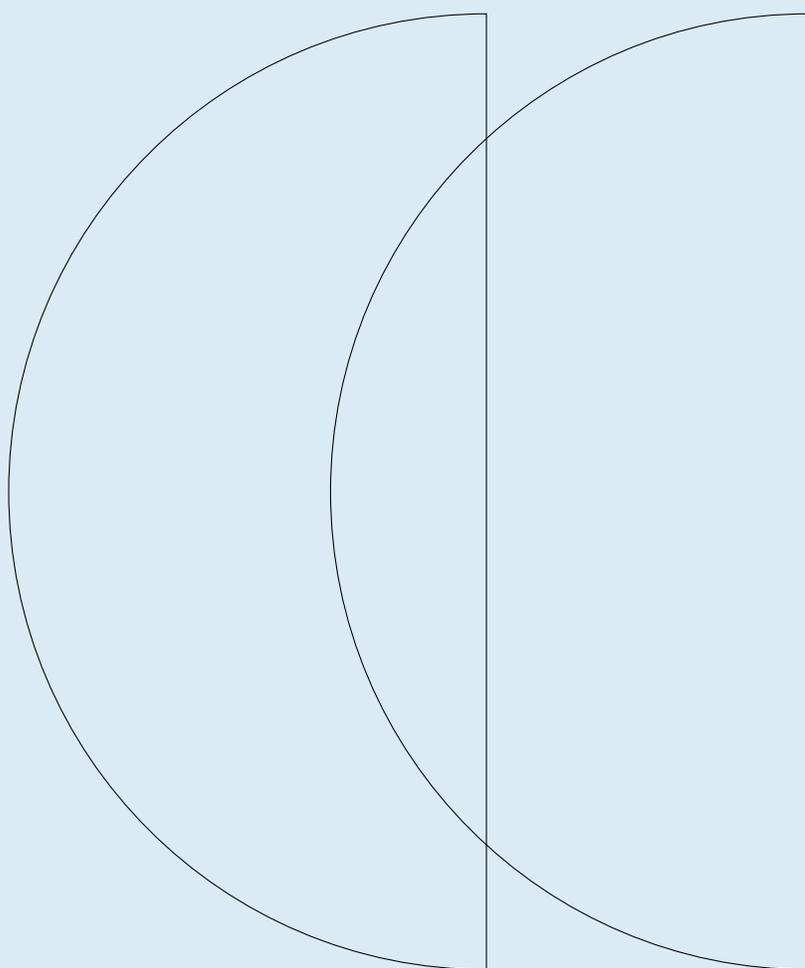
Nous mesurons les impacts des technologies de rupture sur les sociétés, tant dans une perspective externe liée au marché qu'en fonction de leur modèle d'affaires. Cette évaluation démontre leur niveau de résilience au sein de leur secteur d'activité ainsi que leur degré de maturité numérique face aux nouvelles technologies.

Risques de cybersécurité

Nos analyses de cybersécurité s'appuient sur un questionnaire rigoureux et des entretiens avec les responsables de la sécurité des entreprises. Cela nous permet d'attribuer une cote de cybersécurité aux entreprises et d'appuyer la prise de décision de nos équipes. Nous offrons également à nos sociétés en portefeuille l'accompagnement nécessaire dans l'amélioration des pratiques de cybersécurité en prévention et en réponse à des incidents.

En 2021, nos équipes ont complété 398 analyses de risques technologiques, dont 172 analyses de dossiers transactionnels.

Annexes



NOS INITIATIVES ET PARTENARIATS

La CDPQ collabore à plusieurs actions et est membre de nombreux groupes faisant évoluer les pratiques en investissement durable.

Nom	Mission	Région ciblée
INVESTISSEMENT DURABLE		
Association pour l'investissement responsable (AIR)	Contribue à la croissance et au soutien de l'investissement responsable au Canada	Canada
CFO Leadership Network - Accounting for Sustainability (A4S) Initiative	Regroupement de directeurs financiers d'organisations internationales engagées en finance durable	Mondial
Consultations publiques de l'IFRS Foundation	Consultations internationales visant la création de normes ESG mondiales	Mondial
Déclaration des acteurs financiers du Québec sur la finance durable	Déclaration d'acteurs québécois engagés dans la finance durable et l'intégration des facteurs ESG	Québec
Écotech Québec	Organisation qui maximise les occasions de développement et de déploiement des technologies propres	Québec
Finance Montréal	Organisation de développement de l'industrie financière au Québec	Québec
Global Investors for Sustainable Development Alliance (GISD)	Organisation visant à accroître le financement à long terme et les investissements dans le développement durable	Mondial
Maple 8	Regroupement des huit plus grands fonds de pension canadiens en faveur de la finance durable	Canada
Principles for Responsible Investment (PRI)	Organisation internationale responsable des principes de l'ONU sur la finance durable	Mondial
Réseau de leadership d'investisseurs (RLI)	Coalition internationale d'investisseurs engagés en finance durable	Mondial
SASB Standards	Norme internationale de divulgation en investissement durable pour les entreprises	Mondial
Standards Board for Alternative Investments (SBAI)	Norme internationale en investissements alternatifs	Mondial
Tobacco-Free Finance Pledge	Coalition internationale visant à encourager le milieu de la finance à se retirer de l'industrie du tabac	Mondial

NOS INITIATIVES ET PARTENARIATS

Nom	Mission	Région ciblée
E > ENVIRONNEMENT		
Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC)	Regroupement d'investisseurs en Asie visant à sensibiliser les acteurs financiers aux changements climatiques	Asie
Carbon Disclosure Project (CDP)	Initiative internationale de divulgation environnementale	Mondial
CDP Science-Based Targets Campaign	Coalition visant à inciter les entreprises à se fixer des cibles de réduction de GES	Mondial
CERES	Organisation internationale de promotion de la finance durable	Mondial
Climate Action 100+	Campagne de sensibilisation des grandes entreprises émettrices	Mondial
Climate Bonds Initiative (CBI)	Organisation internationale qui développe des normes et qui sensibilise à l'importance des obligations vertes	Mondial
Comité consultatif sur les changements climatiques	Comité d'experts visant à conseiller le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur les orientations, les programmes, les politiques et les stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques	Québec
Conseil d'action en matière de finance durable	Comité aviseur du gouvernement fédéral sur les enjeux de finance durable	Canada
Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)	Organisation parapluie qui représente le secteur d'affaires du Québec pour les questions reliées à l'environnement et au développement durable	Québec
Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ)	Coalition des principales institutions financières qui vise à accélérer la transition vers une économie mondiale net-zéro d'ici 2050	Mondial
Groupe consultatif pour la carboneutralité	Groupe d'experts conseillant le ministre de l'Environnement et du Changement climatique sur les trajectoires les plus probables pour que le Canada atteigne son objectif de carboneutralité d'ici 2050	Canada
Partenariat climat Montréal	Coalition d'organisations montréalaises pour le climat	Québec
Powering Past Coal Alliance (PPCA)	Initiative regroupant des États et des entreprises visant à mettre fin à l'exploitation du charbon	Mondial
Say on Climate	Initiative visant à promouvoir le vote consultatif sur les plans climatiques des entreprises	Mondial
Sustainable Markets Initiative (SMI)	Coalition internationale d'acteurs financiers engagés dans la lutte contre les changements climatiques et dans la protection de la biodiversité	Mondial
UN-convened Net-Zero Asset Owner Alliance	Coalition internationale d'investisseurs engagés envers le net-zéro	Mondial
United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI)	Programme de l'ONU pour unir le milieu financier dans la lutte contre les changements climatiques	Mondial

NOS INITIATIVES ET PARTENARIATS

Nom	Mission	Région ciblée
S › SOCIAL		
30% Club	Organisation visant 30 % de représentation féminine sur les conseils d'administration et dans les équipes de direction des sociétés cotées à l'indice composé S&P/TSX	Mondial
Catalyst	Organisation mondiale à but non lucratif qui aide à créer des lieux de travail inclusifs pour les femmes	Mondial
Certification EDGE	Certification mesurant l'équité, la diversité et l'inclusion en milieu de travail	Mondial
Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion - AIR	Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion	Canada
Diversity in Action Initiative (ILPA)	Initiative visant à accroître l'équité, la diversité et l'inclusion en placements privés	Mondial
Fierté au travail Canada	Organisation visant à encourager les employeurs à créer des environnements de travail qui célèbrent l'ensemble des membres du personnel	Canada
ILN - Joint Engagement Letter	Engagement des membres du RLI envers l'équité, la diversité et l'inclusion	Mondial
La Gouvernance au Féminin	Organisme à but non lucratif qui a pour mission de soutenir les femmes dans leur développement de leadership et leur avancement de carrière	Canada
L'effet A	Initiative visant à propulser l'ambition féminine	Québec
Legal Leaders for Diversity and Inclusion	Organisation visant la promotion de la diversité dans le milieu juridique	Canada
L'Initiative BlackNorth	Initiative visant à mettre fin au racisme systémique envers les Noirs et les minorités visibles au Canada	Canada
Projet Prospérité	Organisme visant à atténuer l'impact de la COVID-19 sur les femmes	Canada
G › GOUVERNANCE		
Asian Corporate Governance Association (ACGA)	Organisation visant à implanter de saines pratiques de gouvernance dans les entreprises en Asie	Asie
Canadian Coalition for Good Governance (CCGG)	Coalition d'investisseurs canadiens ayant pour objectif d'encourager les meilleures pratiques de gouvernance dans les entreprises	Canada
Council for Cyber and Business Security of the Conference Board of Canada	Groupe d'échange canadien sur les risques de cybersécurité	Canada
Institut des administrateurs de sociétés (IAS)	Organisation qui souhaite promouvoir l'excellence au sein des conseils d'administration en vue de renforcer la gouvernance	Canada
International Corporate Governance Network (ICGN)	Regroupement d'investisseurs faisant la promotion de la bonne gouvernance à l'international	Mondial
Pension Investment Association of Canada (PIAC)	Forum d'échange pour les caisses de retraite canadiennes	Canada

NOS INDICATEURS ESG

La CDPQ divulgue le résultat de ses actions en lien avec les facteurs ESG à travers différents documents : le Rapport d'investissement durable (RID), le Rapport de développement durable (RDD) ainsi que le Rapport annuel (RA).

Indicateur	Cible ou actions	Divulgation 2021	Source 2021	Divulgation 2020
E • ENVIRONNEMENT				
1. Valeur des investissements sobres en carbone en G\$	54 G\$ d'actifs sobres en carbone d'ici 2025	39 G\$	RID section E RDD orientation 1	36 G\$
2. Intensité carbone du portefeuille en tCO ₂ éq/M\$ investis et en %	60 % de réduction d'ici 2030 par rapport au 79 tCO ₂ éq/M\$ investis en 2017	<ul style="list-style-type: none"> • 41 tCO₂éq/M\$ • 49 % de réduction par rapport à 2017 	RID section E RDD orientation 1	<ul style="list-style-type: none"> • 49 tCO₂éq/M\$ investis • 38 % de réduction par rapport à 2017
3. Cible de réduction des GES alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris limitant le réchauffement à 1,5 °C	Cible de réduction de l'intensité 2030 alignée sur l'Accord de Paris	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 60 % de l'intensité carbone d'ici 2030 • Portefeuille net-zéro en 2050 	RID section E RDD orientation 1	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 25 % en 2020 de l'intensité carbone du portefeuille par rapport au niveau de 2017 • Portefeuille net-zéro en 2050
4. Engagements avec les entreprises en portefeuille pour les inciter à se fixer une cible alignée sur l'objectif de 1,5 °C	Membre de l'initiative Climate Action 100+ et engagement auprès de nos sociétés en portefeuille	10 % des discussions avec les entreprises en portefeuille ont porté sur les changements climatiques et 26 % sur les questions ESG	RID section E	21 % des discussions avec les entreprises en portefeuille ont porté sur les changements climatiques
5. Niveau de financement des investissements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe de transition de 10 G\$ • 54 G\$ d'actifs sobres en carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection des projets dans l'enveloppe de transition en fonction des critères du SBTi et de la taxonomie de transition du CBI • Sélection des actifs sobres en carbone en fonction des critères de la taxonomie du CBI 	RID section E	36 G\$ d'actifs sobres en carbone
6. Cibles dans le domaine des énergies fossiles en adéquation avec la science	<ul style="list-style-type: none"> • Sortie de la production de pétrole d'ici la fin de 2022 • Sortie de la production de charbon thermique quasi complète d'ici 2040 	Sortie de la production de pétrole d'ici la fin de 2022	RID section E Stratégie climatique	Élimination quasi complète du charbon thermique du portefeuille d'ici 2040
7. Collaboration avec nos pairs et des experts pour développer des connaissances et des outils pertinents pour la transition	Participation à plusieurs groupes et initiatives internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de leadership d'investisseurs (RLI) • Alliance Net-Zéro • Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques • Climate Action 100+ 	RID section E RDD orientation 1	La CDPQ est membre : <ul style="list-style-type: none"> • du comité organisateur du Colloque québécois de l'investissement responsable • du comité consultatif des Principes pour l'investissement responsable (PRI) - Réseau de la francophonie

NOS INDICATEURS ESG

Indicateur	Cible ou actions	Divulgestion 2021	Source 2021	Divulgestion 2020
E > ENVIRONNEMENT (SUITE)				
8. Promotion de nos engagements et de nos cibles en développement durable auprès de nos employé.e.s	Plan de communication auprès des employé.e.s	Développement d'un plan de communication et communications fréquentes auprès des employé.e.s sur divers sujets	RDD orientation 1	s.o.
9. Tendre vers le zéro déchet dans nos bâtiments en mettant en valeur les matières résiduelles	Obtenir un taux de mise en valeur des matières résiduelles d'au moins 63 % dans les édifices détenus et gérés par Ivanhoé Cambridge	61 %	RDD orientation 3	61 %
10. Tendre vers le zéro déchet dans nos bâtiments en redistribuant le matériel informatique	Redistribuer ou recycler 100 % du matériel informatique désuet	Tous les équipements informatiques identifiés comme désuets ont été remis à des OBNL	RDD orientation 3	Tous les équipements informatiques identifiés comme désuets ont été remis à des OBNL
11. Appliquer les meilleures pratiques en matière de gestion environnementale des bâtiments	S'assurer que 100 % des édifices détenus et gérés par Ivanhoé Cambridge ont une certification liée à l'environnement ou au mieux-être	100 % des édifices détenus et gérés par Ivanhoé Cambridge ont une certification environnementale ou mieux-être en 2021	RDD orientation 3	100 %
12. Sensibilisation des employé.e.s aux impacts environnementaux de l'utilisation des technologies	Développer un plan de sensibilisation concernant l'utilisation des technologies et leurs impacts sur l'environnement	Publication de deux articles pour sensibiliser les employé.e.s au recyclage informatique et à l'utilisation optimale du stockage numérique	RDD orientation 3	s.o.

NOS INDICATEURS ESG

Indicateur	Cible ou actions	Divulgestion 2021	Source 2021	Divulgestion 2020
S › SOCIAL				
13. Représentation féminine au sein du conseil d'administration	30 % de représentation féminine au sein du conseil d'administration	46 %	RID section S RDD orientation 2	43 %
14. Représentation féminine au comité de direction	30 % de représentation féminine au sein du comité de direction	39 %	RID section S RDD orientation 2	31 %
15. Représentation féminine au sein des postes d'investissement	Faire progresser la représentation féminine au sein de nos équipes d'investissement	25 %	RID section S	22 %
16. Pourcentage de sociétés publiques en gestion active dans notre portefeuille qui comptent au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration	100 %	45 %	RID section S RDD orientation 2	41 %
17. Pourcentage de postes d'administrateur.rice.s désignés de la CDPQ occupés par des femmes	30 % de représentation féminine au sein des postes d'administrateur.rice.s désignés d'ici 2023	29 %	RID section S RDD orientation 2	22 %
18. Représentation d'employé.e.s au Québec s'identifiant à l'un des trois groupes suivants : minorités visibles, minorités ethniques ou Autochtones	25 % d'employé.e.s au Québec s'identifiant à l'un des trois groupes suivants : minorités visibles, minorités ethniques ou Autochtones d'ici la fin de 2022	24 %	RID section S	23 %
19. Engagement quant à la diversité, l'inclusion et l'absence de discrimination	<ul style="list-style-type: none"> Politique en place en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail Plan d'action annuel à l'égard des personnes en situation de handicap Énoncé sur l'accès à l'égalité en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail adoptée en avril 2021 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022 adopté en avril 2021 	Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2021-2022 Énoncé de la CDPQ sur l'accès à l'égalité en emploi	Énoncé sur l'accès à l'égalité en emploi adopté en 2010
20. Présence de canaux par lesquels les employé.e.s peuvent faire part d'enjeux	<ul style="list-style-type: none"> Politique de prévention et de détection de la fraude et de la corruption Ligne téléphonique pour les employé.e.s qui souhaitent signaler un manquement à l'éthique ou aux lois 	Politique en place adoptée en octobre 2020	Politique – Prévention et détection de la fraude et de la corruption	Politique en place adoptée en octobre 2020

NOS INDICATEURS ESG

Indicateur	Cible ou actions	Divulgestion 2021	Source 2021	Divulgestion 2020
S > SOCIAL (SUITE)				
21. Engagement public à respecter la santé et la sécurité des travailleur.euse.s	Soutien à la santé globale des employé.e.s au travail	La CDPQ a communiqué de façon fréquente avec ses employé.e.s à propos des programmes de santé et de mieux-être	RDD orientation 3	En 2020, plusieurs articles faisant la promotion des initiatives et engagements de la CDPQ en matière de développement durable ont été publiés dans l'intranet
22. Engagement public à respecter les données personnelles et une politique globale sur les données personnelles	Politique de gestion et sécurité de l'information	Politique en place adoptée en 2015	Politique – Gestion et sécurité de l'information	Politique en place adoptée en 2015
23. Présence d'une approche globale pour la taxation et la divulgation d'impôts payés dans chaque pays	Engagement à exercer un leadership en matière de fiscalité internationale et divulgation d'impôts payés par pays	Engagement sur la fiscalité internationale et divulgation d'impôts payés par pays publiés en 2020	Engagement sur la fiscalité internationale RA RID section S	Engagement sur la fiscalité internationale et divulgation des impôts payés par pays publiés en 2020
24. Présence d'une politique contre la corruption et les pots de vin et analyse des risques liés à ces enjeux	Politique de prévention et de détection de la fraude et de la corruption en place	Politique en place adoptée en octobre 2020	Politique de prévention et détection de la fraude et de la corruption	Politique en place adoptée en octobre 2020
25. Engagement lié aux directives d'éthique professionnelle de l'entreprise	Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeants et des employé.e.s et Code d'éthique à l'intention des administrateurs en vigueur	Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeant.e.s et des employé.e.s révisé tous les trois ans et revu pour la dernière fois en 2019	Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeants et des employées	Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeant.e.s et des employé.e.s révisé tous les trois ans et revu pour la dernière fois en 2019
26. Mesures mises en place pour promouvoir les comportements éthiques dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Formations sur l'éthique pour les employé.e.s • Engagement annuel des employé.e.s à respecter les normes éthiques de l'organisation • Deux formations obligatoires pour les nouveaux employé.e.s, dont une portant sur la prévention et la détection de la corruption • Rencontre individuelle avec tous les dirigeant.e.s qui entrent en fonction afin de discuter des différents aspects du code 	Tous les employé.e.s se sont engagés à respecter le code d'éthique et de déontologie	RA Section Conformité Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeants et des employés	Tous les employé.e.s se sont engagés à respecter le code d'éthique et de déontologie
27. Divulgestion du type et du nombre de formations offertes aux employé.e.s	La Faculté : centre d'expertise, à la disposition des employé.e.s, qui développe et propose des formations pertinentes	604 personnes ont participé à l'une de ces formations	RDD orientation 3	s.o.

NOS INDICATEURS ESG

Indicateur	Cible ou actions	Divulgestion 2021	Source 2021	Divulgestion 2020
S > SOCIAL (SUITE)				
28. Divulgestion des mesures entreprises afin d'attirer et de retenir les talents	Comité des ressources humaines œuvrant à l'attraction et à la rétention des talents	Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion qui détaille les priorités de recrutement et de rétention des talents	RID section S Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail	Programme de mentorat renouvelé, identification des compétences clés pour le futur et mise en œuvre des leviers de développement associés
29. Présence d'information sur l'encadrement des employé.e.s et les programmes de mentorat en place	Programme de mentorat	Près de 150 personnes ont participé au programme de mentorat	RID section S	s.o.
30. Soutien d'organismes philanthropiques	Contribution à des organismes philanthropiques	Nous avons soutenu près de 110 organismes	RDD orientation 3	Nous avons soutenu plus de 120 organismes
31. Adoption d'une politique intégrée en matière d'œuvres d'art	Approbation par le CA de la CDPQ d'une politique intégrée en matière d'œuvres d'art	La politique intégrée de gestion des œuvres d'art a été approuvée par le conseil d'administration au premier trimestre de 2022	RDD orientation 3	s.o.
32. Mise en œuvre et promotion d'un plan directeur pour le programme artistique du REM	Dévoilement du programme UniR	Annonce publique du programme UniR	RDD orientation 3	s.o.
33. Soutien au développement professionnel et à la gestion de carrière des employé.e.s	Stratégie d'attraction, de rétention et de développement en place	Des activités de développement ont été proposées à nos équipes cette année	RID Section S	s.o.
34. Communication des attentes en matière de droits de la personne pour le personnel	Énoncé sur l'accès à l'égalité en emploi en place	Culture d'inclusion, libre de toute discrimination et adhésion formelle aux principes liés à la diversité et à l'accès à l'égalité en matière d'emploi	Énoncé de la CDPQ sur l'accès à l'égalité en emploi	L'énoncé de la CDPQ sur l'accès à l'égalité en emploi a été adopté en 2010
35. Présence de vérifications et d'audits internes quant aux indicateurs liés à la diversité	Certification <i>EDGE</i> , une norme de certification des entreprises reconnue mondialement en matière d'égalité femmes-hommes au travail	En 2021, la CDPQ a débuté les démarches pour renouveler sa certification <i>EDGE</i>	RID section S	En 2020, la CDPQ a obtenu sa certification <i>EDGE</i>

NOS INDICATEURS ESG

Indicateur	Cible ou actions	Divulgarion 2021	Source 2021	Divulgarion 2020
G • GOUVERNANCE				
36. Nombre de votes sur des propositions	Participer aux votes sur des propositions	57 008 votes	RID section Notre approche RDD orientation 1	58 032 votes
37. Nombre d'assemblées d'actionnaires auxquelles nous avons voté	Voter lors des assemblées d'actionnaires de nos entreprises en portefeuille	5 762 assemblées	RID section Notre approche RDD orientation 1	5 566 assemblées
38. Nombre de discussions portant sur les facteurs ESG avec des entreprises	Discussion avec nos entreprises en portefeuille sur divers enjeux ESG	248 discussions	RID section Notre approche RDD orientation 1	143 discussions
39. Nombre d'entreprises avec lesquelles il y a eu des discussions sur les facteurs ESG	Discussions avec nos entreprises en portefeuille sur divers enjeux ESG	194 entreprises	RID section Notre approche RDD orientation 1	112 entreprises
40. Système de rémunération de la haute direction lié à l'atteinte de cibles ESG	Rémunération variable des employé.e.s conditionnelle à l'atteinte des cibles climatiques	Depuis 2018, la CDPQ lie directement la rémunération variable de ses employé.e.s à l'atteinte des cibles climatiques	RA RID section E	Depuis 2018, la CDPQ lie directement la rémunération variable de ses employé.e.s à l'atteinte des cibles climatiques
41. Nombre d'analyses ESG effectuées	Toute transaction potentielle en gestion active est soumise à une analyse ESG	505 analyses	RID section Notre approche RDD orientation 1	355 analyses
42. Évaluation du risque technologique de nos sociétés en portefeuille	L'évaluation du risque technologique est intégrée à toutes nos décisions d'investissement et nous effectuons une vigie de notre portefeuille global	398 analyses de risques technologiques, dont près de 172 analyses de dossiers transactionnels	RID section G RDD orientation 3	s.o.
43. Présence d'une politique encadrant le lobbying	Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse qui encadre notamment le lobbying	Notre politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse comprend une section sur le lobbying	Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse	Une nouvelle politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse a été adoptée en octobre 2020
44. Présence de politiques claires sur l'engagement avec les entreprises en portefeuille sur les enjeux ESG	Politique d'investissement durable qui encadre notamment l'engagement avec les entreprises en portefeuille	Politique d'Investissement durable mise à jour en 2021	Politique – Investissement durable	Politique d'investissement responsable en place

CALCUL DE L'INTENSITÉ DU PORTEFEUILLE DE LA CDPQ

Calcul

$$\text{Intensité totale du portefeuille de la CDPQ} = \frac{\sum \text{émissions attribuées à la CDPQ (tCO}_2\text{éq)}}{\text{Valeur du portefeuille de la CDPQ dans le périmètre de calcul (M CAD)}}$$

$$\text{Émissions attribuées à la CDPQ} = \text{Émissions de l'actif (tCO}_2\text{éq)} \times \frac{\text{Capital LT fourni par la CDPQ (M CAD)}}{\text{Capital LT total de l'actif (M CAD)}}$$

Capital LT : capital à long terme utilisé par une entreprise pour financer son appareil de production (juste valeur marchande des capitaux propres + dette à long terme).

Émissions : émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (portée 1) et indirectes (portée 2) converties en tonnes de CO₂ équivalentes, tel que défini par l'organisme GHG Protocol.

Périmètre de calcul :

Inclut une valeur nette¹ de 389 G\$ en date du 31 décembre 2021 d'investissements, y compris ceux de filiales non consolidées, sous forme d'actions, de dettes d'entreprises et de sociétés d'État, de titres détenus par l'intermédiaire d'indices boursiers ou de fonds négociés en bourse (FNB), de placements gérés à l'externe, de prêts et d'emprunts de titres.

Exclut 120 G\$ nets² en date du 31 décembre 2021 d'obligations d'État, de liquidités, de bons de souscription, d'instruments financiers dérivés et de titres achetés en vertu de conventions de revente.

Les investissements sont détenus dans les portefeuilles spécialisés suivants : Marchés boursiers, Revenu fixe, Placements privés, Infrastructures, Immobilier, et certains investissements sous forme d'actions (y compris les positions à découvert) détenues dans la répartition d'actifs.

Sources de données

A) Participations directes

La base de données Trucost constitue la source préférée de la CDPQ en matière de données sur les émissions pour les émetteurs individuels. Avec les données sur le capital LT tirées des bases de données Compustat et Bloomberg, cela constitue l'assise de nos calculs de l'intensité des émetteurs individuels et de l'intensité moyenne du secteur³.

Notre approche est la suivante :

Méthodologie de la CDPQ	<p>Par ordre de priorité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intensité directe calculée pour l'émetteur 2. Intensité directe calculée pour la société mère de l'émetteur 3. Intensité moyenne du secteur <p><i>Il importe de souligner que, dans certaines situations, la CDPQ fait preuve de jugement pour passer outre l'intensité attribuée par le biais de la méthodologie usuelle si des données plus précises ou pertinentes sont disponibles. À titre d'exemple, l'intensité divulguée par l'émetteur, l'intensité d'émetteurs comparables présentant un profil identique en matière de GES, l'intensité moyenne d'un secteur qui représente plus précisément l'émetteur ou l'intensité estimée en s'appuyant sur une autre source fiable.</i></p>
Méthodologie d'Ivanhoé Cambridge	<p>Par ordre de priorité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intensité directe calculée pour la propriété par Ivanhoé Cambridge 2. Intensité moyenne du portefeuille d'Ivanhoé Cambridge

B) Participations indirectes

Pour autant que les données soient disponibles, l'intensité des fonds est calculée selon la méthodologie usuelle applicable aux participations directes. Si les données ne sont pas disponibles, la CDPQ utilise l'intensité du fonds dévoilée par le gestionnaire ou l'intensité moyenne du secteur ou de la catégorie d'actifs appropriée à la nature du fonds.

1. Valeur brute des actifs de la CDPQ, nette des positions à découvert.
2. Valeur brute des actifs de la CDPQ, nette des positions à découvert.
3. La CDPQ utilise les données relatives aux émissions les plus récemment disponibles de Trucost. À des fins de qualité des données, la CDPQ fixe un seuil interne afin de déterminer à quel moment les données relatives aux émissions les plus récentes que l'on retrouve dans la base de données Trucost sont considérées comme trop obsolètes pour être utilisées dans nos calculs de l'intensité d'utilisateurs individuels et de l'intensité moyenne du secteur. Lorsqu'elles sont disponibles, la CDPQ utilise les données relatives au capital LT en date du 31 décembre 2021. Lorsque les données relatives au capital LT ne sont pas disponibles en date du 31 décembre 2021, la CDPQ utilise les données les plus récemment disponibles.

RAPPORT D'ASSURANCE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

À l'intention de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Étendue

Nos services ont été retenus par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») pour réaliser une « mission d'assurance limitée », au sens de la Norme canadienne de missions de certification (ci-après, la « mission »), à l'égard de l'intensité carbone du portefeuille de 41 tCO₂éq/M\$ de la CDPQ (l'« objet considéré ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et figurant aux pages 22, 48 et 60 du *Rapport d'investissement durable 2021* de la CDPQ (le « Rapport »).

Outre la description figurant au paragraphe précédent, qui porte sur l'étendue de la mission, nos procédures d'assurance ne s'étendent à aucune autre information incluse dans le Rapport et par conséquent, nous n'exprimons pas de conclusion sur cette information.

Critères appliqués par la CDPQ

Lors de la préparation de l'objet considéré, la CDPQ a appliqué des critères élaborés en interne décrits à l'annexe 3 du Rapport (les « critères »). Les critères ont été conçus précisément aux fins de la préparation du Rapport. Par conséquent, l'objet considéré pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Responsabilités de la CDPQ

Il incombe à la direction de la CDPQ de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré, dans tous ses aspects significatifs, conformément à ceux-ci. Cette responsabilité inclut l'établissement et le maintien de contrôles internes, la tenue à jour de dossiers adéquats et l'élaboration d'estimations qui sont pertinentes pour la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur la présentation de l'objet considéré sur la base des éléments probants que nous avons obtenus.

Notre mission a été menée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (« NCMC ») 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre* (« NCMC 3410 »). Cette norme requiert que nous planifions et réalisons notre mission de façon à obtenir l'assurance limitée que, dans tous ses aspects significatifs, l'objet considéré est présenté conformément aux critères, et que nous délivrions un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder une conclusion d'assurance limitée.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

EY applique également la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Description des procédures mises en œuvre

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder notre conclusion et ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient requis pour exprimer un niveau d'assurance raisonnable.

Bien que l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction ait été considérée pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission n'a pas été conçue pour fournir une assurance quant aux contrôles internes. Nos procédures ne comprenaient pas le test des contrôles ou la mise en œuvre de procédures liées à la vérification de l'agrégation ou du calcul des données dans les systèmes informatiques.

Le processus de quantification de l'intensité carbone est soumis à une incertitude scientifique, qui découle du fait que les connaissances scientifiques en matière d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre sont incomplètes. En outre, les procédures relatives aux émissions font l'objet d'une incertitude d'estimation (ou de mesure), qui résulte des processus de mesure et de calcul utilisés pour quantifier les émissions dans les limites des connaissances scientifiques existantes.

Une mission d'assurance limitée consiste à demander des informations, principalement aux personnes responsables de la préparation de l'intensité carbone du portefeuille de la CDPQ et des informations associées, et à mettre en œuvre des procédures analytiques et autres procédures appropriées.

Nos procédures ont compris :

- des entrevues avec des membres du personnel pertinents afin d'acquérir une compréhension des processus d'information et des contrôles internes;
- des demandes d'information auprès des membres du personnel pertinents qui sont responsables de l'objet considéré, notamment, lorsque cela s'applique, l'observation et l'inspection des systèmes et processus relatifs à l'agrégation et à la présentation des données conformément aux critères;
- l'évaluation de l'exactitude des données, au moyen de procédures analytiques et de réexecutions limitées des calculs, au besoin ;
- la revue de la présentation de l'objet considéré et de l'information fournie sur celui-ci dans le Rapport.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet considéré pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères.

Ernst + Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.¹

Le 31 mars 2022
Montréal, Canada

¹FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A114960

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION FINANCIÈRE LIÉE AU CLIMAT (TCFD)

Nous suivons les recommandations du TCFD en matière de divulgation financière liée aux enjeux climatiques et présentons annuellement le progrès de nos actions.

Gouvernance

1. Révision des risques et des opportunités climatiques par le conseil d'administration

- Depuis 2017, notre [Politique en matière d'investissement durable](#) exige la prise en compte du facteur climatique dans le processus d'analyse et d'approbation des investissements, tout comme les risques liés aux facteurs ESG. Cette politique est approuvée par le conseil d'administration.
- Les cibles de notre [stratégie climatique](#) font l'objet d'une reddition de comptes biannuelle présentée au conseil d'administration.
- En 2018, le comité des ressources humaines du conseil d'administration a posé un geste fort en liant directement la rémunération variable des employés à l'atteinte des cibles climatiques. Nous sommes l'un des premiers investisseurs institutionnels mondiaux à avoir adopté cette mesure.

2. Identification du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités climatiques

- Les attributs climatiques (risques et opportunités) des investissements font l'objet de sections spécifiques dans les documents d'approbation d'investissement et de reddition de comptes, et sont soumis à la même gouvernance que les autres critères d'investissement (pour plus de détails, voir [page 16](#)).
- En collaboration avec les équipes de stratégie et d'investissement, l'équipe Investissement durable assure un suivi rigoureux des cibles climatiques annuelles de nos portefeuilles spécialisés. Ces analyses sont soumises à différents comités auxquels siègent des membres de la direction, notamment le Comité Investissement-Risques (CIR).
- En 2021, une analyse du risque de transition du portefeuille a été réalisée par l'équipe Investissement durable, en collaboration avec la direction des risques, puis présentée au CIR.

Stratégie et gestion des risques

3. Identification des risques et des opportunités climatiques à court, moyen et long terme

- Nos équipes analysent différents types de **risques climatiques physiques** à court, moyen et long terme. Ces derniers sont pris en compte lors d'investissements situés dans des zones vulnérables aux événements météorologiques ou dépendants du climat à long terme (p. ex. un barrage hydroélectrique ou une éolienne).
- En 2020, nous avons entamé un partenariat afin de développer l'outil *Climanomics* pour mieux comprendre, mesurer et rendre compte en termes financiers des risques physiques liés aux changements climatiques pour notre portefeuille.

- L'outil a été déployé à l'interne en 2021, principalement pour les portefeuilles Infrastructures et Immobilier. Nous l'étendrons à toutes les catégories d'actifs au courant 2022 (pour plus de détails, voir la section 5. Gestion des risques physiques).
- Nos équipes analysent également les **risques de transition** climatiques. Ceux-ci sont évalués par le biais d'analyses qualitatives et quantitatives, et sont de plusieurs types :
 - actions réglementaires ou politiques (tarification du carbone, subventions);
 - innovations technologiques;
 - risques de marché (modifications de la demande pour certains produits);
 - poursuites judiciaires;
 - risques de réputation.
- Ces risques sont évalués pour chaque nouvelle occasion d'investissement en analysant le modèle d'affaires de la société et son exposition aux facteurs de risque de transition sur différents horizons de temps. L'analyse est ensuite affinée en fonction de la matérialité du risque.
- Un travail d'analyse couvrant l'ensemble du portefeuille et visant à évaluer les impacts des risques de transition sur nos sociétés en portefeuille a été effectué en 2021 (pour plus de détails, voir la section 6. Gestion des risques de transition).
 - À court terme : risques relativement faibles et spécifiques à certaines juridictions et entreprises, analysés au cas par cas.
 - À moyen terme (< 5 ans) : risques de nature technologique, réglementaire et de marché, ou liés à la tarification du carbone, qui peut modifier la compétitivité des entreprises à haute intensité carbone.
 - À long terme (> 5 ans) : risques liés aux secteurs à haute intensité carbone, pour lesquels il existe des substituts ou des technologies de rupture de plus faible intensité.
- Les opportunités climatiques sont nombreuses (pour plus de détails, voir la section 9. Saisir les opportunités). Afin qu'elles soient considérées, les équipes d'investissement y sont sensibilisées et les intègrent à leur exercice de planification stratégique annuel. Nous recherchons ainsi en continu des occasions d'investissement directement et par le biais de partenariats externes.

4. Identification et évaluation des risques et des opportunités climatiques sur les opérations, la stratégie et la planification financière, et prise en compte dans les portefeuilles et stratégies d'investissement

- Les risques climatiques sont évalués par les comités d'investissement en pré- et post-investissement.
- Ces risques font l'objet de sections spécifiques dans les documents d'approbation d'investissement et de reddition de comptes, et sont soumis à la même gouvernance que les autres risques.
- Le degré d'analyse dépend de la matérialité du risque.
- Les risques évalués comprennent les risques physiques et de transition, et prennent en compte la position de l'entreprise au sein de son industrie, sa gestion des enjeux ESG et sa stratégie de transition.
- Lorsque requis, des scénarios sont utilisés pour analyser l'impact de la transition énergétique ou des changements climatiques à long terme sur les indicateurs clés de performance d'investissements.
- Les revues périodiques des portefeuilles assurent la surveillance des risques climatiques et l'analyse des mesures de mitigation mises en place par les entreprises.
- Les cibles de notre [stratégie climatique](#) font en sorte que les opportunités climatiques font partie intégrante de la stratégie d'investissement de la CDPQ.
- Nous avons également introduit des directives spécifiques afin d'encadrer les investissements dans la chaîne de valeur énergétique. Celles-ci précisent le rôle de toutes les composantes de la chaîne de valeur dans la transition énergétique.
- En 2021, nous nous sommes engagés à compléter de façon ordonnée notre sortie de la production de pétrole d'ici la fin de 2022.
- Nous avons également poursuivi nos activités avec l'[Alliance Net-Zéro](#), que nous avons cofondée en 2019, pour soutenir la décarbonation de l'économie réelle (pour plus de détails, voir la [page 27](#)).

5. Gestion des risques physiques

- En 2020, nous avons codéveloppé l'outil *Climanomics*, en partenariat avec deux pairs canadiens, pour mieux comprendre, mesurer et rendre compte en termes financiers des risques physiques liés aux changements climatiques pour notre portefeuille.
- Grâce à cet outil, nous pouvons raffiner nos analyses en fonction de différents scénarios climatiques et horizons temporels. Il a été déployé à l'interne en 2021 pour les portefeuilles Infrastructures et Immobilier.
- En 2022, nous l'étendrons à toutes les catégories d'actifs après des travaux de calibrage pour prendre en considération les particularités de chacune. Nous voulons aussi réaliser des analyses de risques sur notre portefeuille global pour potentiellement mesurer les risques par zone géographique, par industrie, par catégories d'actif, etc.

- Les résultats de ces analyses nous permettront d'évaluer les risques physiques avant un investissement, mais aussi de dialoguer avec les sociétés en portefeuille exposées à ces risques pour que des plans de mitigation soient mis en place.
- Si certains enjeux ne peuvent être gérés par *Climanomics*, nous mandatons des firmes d'experts à l'international afin d'effectuer une revue en profondeur des risques physiques matériels sur les actifs ciblés et leur chaîne de valeur.
- Un [guide](#) a été publié en 2021 par le [Réseau de leadership d'investisseurs](#) pour sensibiliser les gestionnaires de portefeuille à l'importance d'intégrer les risques physiques aux prises de décision d'investissement et d'adopter les meilleures pratiques.

6. Gestion du risque de transition

- Nous avons mis au point des outils qualitatifs pour améliorer l'intégration des risques liés à la transition. Ces outils évolutifs visent à guider la prise de décision selon les développements réglementaires, technologiques et socio-économiques à travers le monde. Ils permettront également aux équipes de se poser les bonnes questions lors de l'analyse d'occasions d'investissement.
- En 2021, la CDPQ a effectué une revue de près de 75 % de son portefeuille d'investissement à travers tous les secteurs et catégories d'actifs.
- La CDPQ a analysé les risques de transition en fonction d'un cadre adapté aux modèles d'affaires des entreprises, en élaborant des scénarios basés sur des hypothèses réalistes des impacts de la transition énergétique. Nous évaluons ces impacts selon quatre axes :
 1. la demande du produit;
 2. son évolution à travers le temps;
 3. l'impact du processus de décarbonation industrielle des produits ou procédés de fabrication;
 4. les nouveaux besoins issus de l'émergence de secteurs d'activités structurants pour le futur.
- Trois horizons de temps ont été considérés : court terme (< 5 ans), moyen terme (de 5 à 12 ans) et long terme (>12 ans).
- Le niveau d'exposition a été classifié selon une échelle à 6 paliers allant de *très favorable* à *critique*.
- À court terme, le portefeuille a une faible exposition au risque de transition, avec 5 % du portefeuille considéré à *surveiller* et sur lequel des analyses plus poussées seront réalisées, alors que 8 % du portefeuille est favorablement exposé à la transition. Le 87 % restant est non significativement exposé au risque de transition.
- À moyen et long-terme (au-delà de 5 ans), le pourcentage d'actifs exposé négativement à la transition augmente. Cependant, sur un tel horizon, nous anticipons que les sociétés en portefeuille auront entamé des mesures de mitigation du risque et nous avons la capacité de repositionner le portefeuille pour limiter notre exposition.

- La CDPQ est aussi activement engagée à réduire le risque de transition dans son portefeuille. Nous travaillons avec certaines sociétés opérant dans des secteurs très émetteurs pour décarboner leurs activités et augmenter l'utilisation d'énergies plus propres. Nous nous sommes fixé des cibles ambitieuses d'investissements sobres en carbone. Finalement, nous compléterons notre sortie du secteur de la production de pétrole à la fin de 2022, ce qui éliminera de notre portefeuille certains actifs plus exposés au risque à court terme.
- En 2022, nous poursuivrons ces efforts, avec un accent sur la planification stratégique des investissements, la sensibilisation de nos équipes ainsi que le dialogue avec nos sociétés en portefeuille.

7. Ambitions à long terme

- En tant que membre de l'[Alliance Net-Zéro](#), nous sommes engagés à collaborer à la définition de meilleures pratiques, à exercer notre influence auprès de nos entreprises en portefeuille et à propulser davantage le financement des solutions climatiques actuelles, afin d'atteindre notre cible de décarbonation de l'économie réelle (pour plus de détails, voir la [page 27](#)).
- En 2021, nous avons révisé nos cibles climatiques et publié une [nouvelle stratégie](#) incluant une cible de réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille de 60 % d'ici 2030.

8. S'engager auprès des sociétés en portefeuille pour améliorer leurs pratiques et leur divulgation en matière climatique

- Par l'entremise de notre vote actionnarial, nous appuyons les propositions d'actionnaires visant une meilleure divulgation des risques et des opportunités climatiques, selon les recommandations du TCFD.
- Nous dialoguons aussi avec les équipes de direction des entreprises pour mieux comprendre leur stratégie face aux changements climatiques et les encourager à adopter les meilleures pratiques. Dans certains cas, la CDPQ s'associe à d'autres pairs pour maximiser son influence auprès des entreprises.
- Dans le cadre de différentes initiatives, dont [Climate Action 100+](#), nous collaborons avec d'autres investisseurs pour influencer les pratiques des plus grands émetteurs et sensibiliser nos pairs et les entreprises aux pratiques exemplaires en matière d'enjeux climatiques.

9. Saisir les opportunités

- Les opportunités climatiques sont nombreuses.
- La CDPQ s'est dotée d'une cible d'investissements sobres en carbone ambitieuse (54 G\$ d'ici 2025) et alignée sur la [taxonomie](#) du Climate Bonds Initiative, et demeure attentive à toute occasion dans les domaines favorisant une transition vers une économie plus durable (pour plus de détails, voir la [page 17](#)).
- Nous avons créé en 2020 le Fonds d'innovation climatique (FIC) anciennement connu sous le nom de plateforme d'innovation en investissement durable (IID). Cette enveloppe de 500 M\$ est dédiée à deux secteurs d'innovation : la transition énergétique et l'agroalimentaire durable (pour plus de détails, voir la [page 20](#)).
- Le mandat Gestion durable des terres, formé au sein du portefeuille Infrastructures, vise à déployer jusqu'à 2 G\$ d'ici 2025 par l'acquisition de terres forestières et agricoles sur plusieurs continents. Nos investissements dans ce secteur se feront sur le long terme, dans le respect de critères ESG rigoureux et des plus hautes normes de développement durable. Ils participeront à la diversification de nos investissements sobres en carbone (pour plus de détails, voir la [page 18](#)).
- En 2021, la CDPQ a créé une enveloppe de transition de 10 G\$ destinée à la décarbonation des grands émetteurs. Elle vise les secteurs essentiels à la transition et permettra de réduire les GES de l'économie réelle (pour plus de détails, voir la [page 23](#)).

10. Établissement de nouvelles directives d'investissement

- Nous analysons, à travers notre processus d'investissement, le rôle de toutes les composantes de la chaîne de valeur énergétique dans la transition.
- Depuis 2020, en tant que membre de l'[Alliance Net-Zéro](#), la CDPQ a pris un [engagement](#) fort à l'égard du charbon :
 - ne plus financer de nouveaux projets de charbon thermique;
 - une élimination progressive de la plupart de nos actifs alimentés au charbon thermique dans les pays industrialisés d'ici 2030;
 - une élimination quasi complète à l'échelle mondiale d'ici 2040.
- De plus, les investissements dans les mines de charbon thermique font partie de nos exclusions.
- En 2021, nous avons aussi joint la [Powering Past Coal Alliance](#) (PPCA), une organisation composée d'États nationaux et infranationaux, d'entreprises et d'organisations, qui collaborent pour accélérer la transition du charbon vers les énergies renouvelables.
- Grâce à notre nouvelle [stratégie climatique](#), nous nous sommes aussi engagés à compléter notre sortie de la production du pétrole d'ici la fin de l'année 2022. Cet exercice vise :
 - tous nos investissements directs en gestion interne, dette et équité;
 - toute nouvelle entente en gestion externe;
 - un travail d'engagement de nos gestionnaires externes actuels.

Indicateurs et cibles

11. Identification des indicateurs utilisés pour mesurer les risques et les opportunités climatiques selon les portefeuilles et les stratégies, et évolution des indicateurs

- Nos principaux indicateurs sont l'intensité carbone (en tCO₂éq par M\$) d'une société ou d'un portefeuille, et le volume d'investissements sobres en carbone (en G\$), selon les critères du [Climate Bonds Initiative](#).
- La CDPQ les considère comme des mesures crédibles, rigoureuses, faciles à comprendre, dérivées d'une méthodologie transparente, et utiles à la prise de décision.
- En 2018, la CDPQ a mis en place un système informatique liant ses bases de données internes à celles de fournisseurs externes de données climatiques, afin d'estimer en temps réel l'intensité carbone des différents portefeuilles et de mesurer sa progression.
- En 2022, la CDPQ ajustera son système informatique pour pouvoir suivre et mesurer l'impact des sociétés qui seront ajoutées à l'enveloppe de transition. L'exposition financière et les émissions carbone de ces sociétés seront suivies rigoureusement pour s'assurer que les entreprises respectent les critères impartis et leur trajectoire de transition.
- La CDPQ a également participé aux travaux dirigés par l'[Alliance Net-Zéro](#) visant à explorer des solutions quantitatives de mesures climatiques prospectives. Plus précisément, l'Alliance s'est penchée sur les mesures d'alignement de modèles d'affaire de sociétés sur différents scénarios de réchauffement planétaire. Suite à une revue en profondeur de ces méthodologies par la CDPQ, nous avons statué que les résultats s'avéraient peu représentatifs de la réalité et peu utiles dans la gestion de risques d'un portefeuille. Parmi les faiblesses, nous avons souligné la dépendance de ces modèles à la qualité des données historiques et l'incapacité d'intégrer des variables qualitatives prospectives telles que la stratégie de transition d'une entreprise. Nous privilégions donc toujours les analyses internes, mais suivons de près l'évolution dans ce marché.
- Les entreprises sélectionnées et incluses dans l'enveloppe de transition doivent respecter plusieurs critères spécifiques, soit les principes de transition du [Climate Bonds Initiative](#).
- En 2022, la CDPQ fera l'analyse des écarts entre sa méthodologie de calcul de l'empreinte carbone et la méthodologie recommandée par le [Partnership for Carbon Accounting Financials](#) (PCAF). Sur la base des conclusions de cette analyse, la CDPQ pourrait ajuster sa méthodologie pour s'arrimer aux meilleures pratiques.

12. Divulgarion de l'intensité carbone du portefeuille (types 1 et 2) et des risques associés

- En 2021, l'intensité carbone du portefeuille de la CDPQ s'établissait à 41 tCO₂éq/M\$, ce qui représente une diminution de 38 tCO₂éq/M\$ par rapport à 2017 (pour plus de détails, voir la [page 22](#)).
- La CDPQ s'est également dotée d'une nouvelle cible de réduction de 60 % d'ici 2030 par rapport à 2017, dans sa nouvelle [stratégie climatique](#).

13. Publication de l'intensité carbone par portefeuille et par stratégie, y compris les données pertinentes et la méthodologie

- Nous publions l'intensité carbone de notre portefeuille global annuellement. Nous fournissons aussi des renseignements sur la contribution de différents secteurs à notre intensité carbone globale, ainsi que leur poids en milliards de dollars dans le portefeuille global.
- La méthodologie employée pour mesurer notre intensité est disponible à l'[annexe 3](#). Notre intensité carbone a fait l'objet d'une assurance par les vérificateurs externes de la CDPQ (voir l'[annexe 4](#)).

14. Identification des cibles fixées en lien avec les risques et les opportunités climatiques, et mesure de la performance

- Nos cibles de réduction d'intensité carbone sont déclinées par portefeuille selon la catégorie d'actif, l'horizon temps et l'univers d'investissement.
- En 2021, nous avons réduit l'intensité carbone de notre portefeuille global de 49 % par rapport à celle de 2017 et augmenté nos investissements sobres en carbone de 120 % par rapport à 2017, pour un total de 39 G\$.

Le Rapport d'investissement durable 2021 est accessible au www.cdpq.com.

The 2021 Sustainable Investing Report is also available in English at www.cdpq.com.

BUREAU D'AFFAIRES

1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 2B3
Téléphone : +1 514 842-3261
Sans frais : +1 866 330-3936
Télécopieur : +1 514 842-4833

SIÈGE SOCIAL

65, rue Sainte-Anne, 14^e étage
Québec (Québec) G1R 3X5
Téléphone : +1 418 684-2334
Télécopieur : +1 418 684-2335

www.cdpq.com